

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Gérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIV — No 284
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

L'enquête qui s'impose

Où il est encore question des bûcherons et de leurs conditions de travail

Les dépêches de ce matin annoncent qu'on a arrêté un étranger qui essayait de soulever contre la police les grévistes de Rouyn. Personne, certes, ne songera à blâmer les autorités provinciales de protéger le public, et particulièrement les grévistes, contre des manœuvres dangereuses.

Mais ce n'est là, on en conviendra, que l'un des aspects, l'une des formes du devoir qui s'impose à ces autorités.

Il faut une enquête qui mette à nu le fond de la situation, qui permette au gouvernement de savoir exactement à quoi s'en tenir sur les conditions faites aux bûcherons dans les chantiers de la province de Québec.

Le premier ministre, M. Taschereau, le ministre du Travail, M. Arcand, ont d'ailleurs pratiquement reconnu la nécessité de cette enquête.

M. Taschereau, dans une lettre reproduite par le *Soleil* comme par nous, écrivait à M. Onésime Gagnon, député fédéral de Dorchester: "... Nous avons averti les compagnies qu'elles n'auront droit à aucune réduction dans les droits de coupe si les salaires raisonnables ne sont pas payés aux bûcherons."

Comment, à moins d'une enquête sérieuse et qui couvre l'ensemble de la province, le gouvernement pourra-t-il savoir si les compagnies paient ce salaire raisonnable, condition de la réduction des droits de coupe?

M. Taschereau, dans cette lettre à M. Gagnon, constatant que l'on se plaint, en plusieurs endroits de la province, des salaires payés aux bûcherons, disait encore: Nous constatons, cependant, qu'en général les compagnies paient des salaires convenables, mais ce sont les sous-contracteurs qui abusent de la situation pour payer des salaires de famine à leurs ouvriers.

Or, le ministre du Travail, M. Arcand, dans une déclaration publiée par le *Soleil* du 7 décembre, disait de son côté: L'an dernier, j'avais convoqué tous les représentants des compagnies d'exploitation forestière à venir discuter les conditions de travail des bûcherons avec moi. Les compagnies s'engagèrent alors à SURVEILLER LEURS SOUS-ENTREPRENEURS pour qu'ils payent des salaires raisonnables à leurs employés.

Voici donc une raison nouvelle et très forte de pousser à l'enquête, puisque, d'après le ministre du Travail, on peut demander aux compagnies compte, non seulement de leur conduite envers les bûcherons quand elles font de l'exploitation directe, mais de la façon dont elles s'acquittent de la surveillance qu'elles se seraient engagées à exercer sur les sous-entrepreneurs. (A noter, en passant, que M. Arcand, pas plus que M. Edouard Lacroix, ne croit que les conditions du marché du bois puissent être une excuse pour le paiement de salaires abusifs. — Je crois que les conditions actuelles dans le marché du bois justifient le paiement de salaires raisonnables aux bûcherons, a-t-il au contraire et formellement déclaré au *Soleil*.)

D'ailleurs, n'aurait-on pas le droit de voir, dans les paroles de M. Arcand au *Soleil*, une très nette promesse d'enquête, puisqu'il a déclaré: Vous pouvez être assurés que la cause des travailleurs de la forêt reçoit toute la sympathique attention du ministère du Travail. La situation actuelle sera analysée très sérieusement et nous chercherons les remèdes nécessaires? On pourrait même en conclure que cette enquête est déjà commencée, puisque M. Arcand dit que la cause REÇOIT toute la sympathique attention, etc.

Si elle n'est pas commencée, cette enquête, elle doit l'être au plus tôt; car le temps presse, et ce n'est point à la fin de la saison qu'il sera temps de porter le fer dans la plaie.

Les témoins, si l'on en croit, non seulement les articles de journaux, mais encore les déclarations d'hommes politiques comme M. Edouard Lacroix, et des corps publics, les témoins ne manquent pas.

Simplet en ouvrant notre courrier ce matin, nous constatons que le Conseil central des Syndicats catholiques de la région de Chicoutimi déclare, dans une résolution adressée au gouvernement provincial, que "les promesses... faites au ministère par les compagnies, concernant les salaires des bûcherons ne sont, pour la très grande partie, aucunement respectées", "que les employeurs profitent et abusent du fait qu'il y a beaucoup de chômage pour employer des bûcherons à des salaires de famine", tandis que le conseil municipal de Notre-Dame-du-Lac, au Témiscouata, affirme par résolution officielle pareillement, que les bûcherons, pour une grosse proportion, gagnent à peine leur nourriture et que leur famille est obligée d'être soutenue de charité publique".

"De toutes parts, dit le *Saint-Laurent*, abondent les dénonciations. Ah! quel dossier pourrait recueillir le ministère du Travail!"

... Au gouvernement donc de fouiller, et au plus tôt, toute l'affaire, s'il n'a point déjà commencé la rigoureuse investigation qui, de toute évidence, s'impose...

OMER HEROUX

L'actualité

Charlatans et dictateurs

Le lieutenant-gouverneur d'Ontario, M. Herbert A. Bruce, est un médecin de grande réputation. Le port du chapeau à panache et de l'épée ne lui a fait perdre ni son esprit médical, ni le goût de manier le scalpel. Invoqué récemment à parler devant un millier de membres des Toronto Service Clubs, il a profité pour dénoncer le charlatanisme en médecine.

Jamais, dit-il, les marchands d'orviétan n'ont eu de succès autant qu'aujourd'hui et leurs comptes rendus, s'ils remontaient sur terre, regarderaient d'un oeil d'envie les palais et les puissances corporations qu'ils ont pu édifier à force de millions.

La pire des exploitations, c'est la beauté shop, l'institut de beauté, qui fait ses profits à même la vente des crèmes, shampoos, onguents, pâtes déperlantes, massages à la boue, etc.; le nombre de ces préparations augmente tous les jours.

L'une des pires folies que l'on fait avaler au public, c'est celle des nourritures de la peau. Il est possible d'assouplir la peau ou de l'enflammer, avec des préparations, mais de la nourrir, jamais! Du reste, quand on a bien couvert le visage de crèmes et d'onguents, si on conserve les notions élémentaires de la propreté, il ne reste

plus, au moyen d'un bon lavage, qu'à enlever cette nourriture. On dessert Madame la Peau avant qu'elle ait eu le temps sinon de s'abîmer, du moins d'avaloir. Et c'est tant mieux, sans quoi elle aurait une indigestion.

M. Bruce passe en revue tous les genres d'exploitations et il reste tellement effaré de la crédulité du public, de sa joberderie, qu'il jette par ainsi dire le manche après la cognée. Il en conclut que c'est la faillite de notre civilisation et de nos standards d'enseignement si vantés. La preuve de l'exploitation des charlatans de la beauté, elle tient dans le fait qu'ils veulent avec le plus grand soin sur le secret de leurs spécificités. Cela va de soi, les bourses de beauté qui se vendent jusqu'à \$20.00 la livre peuvent être faites à raison de 30 cents la livre en prenant une livre de koolin et en y additionnant la même quantité d'eau.

M. Bruce ne voit pas évidemment d'autre remède que celui de l'éducation qui va à l'allure de la tortue.

Il y a, cependant, en certains pays, une méthode bien plus rapide que l'éducation. Je venais de lire dans un journal ontarien un compte rendu de la conférence du Dr Bruce quand je suis tombé sur cet écho de Figaro:

Le maquillage prospère. Prospère dès aujourd'hui, en Allemagne. Un de nos amis arrivés de Berlin hier nous annon-

La colonisation

L'arrière de Rimouski

Deux régions de colonisation situées à peu de distance, mais qui ne peuvent communiquer entre elles, faute de chemins — Une trentaine de paroisses, plus huit ou dix autres, seraient possibles selon un rapport officiel — Le long d'un mauvais chemin

(Par Emile BENOIST)

Dans le vaste territoire situé au sud de l'estuaire du Saint-Laurent, de Lévis à Matane et du fleuve à la frontière du Nouveau-Brunswick ou des Etats-Unis, le géographe Raoul Blanchard distingue deux régions bien différentes, les terres basses du littoral et les hautes terres de l'intérieur, vers le sud, percées par les deux larges dépressions de la Matapédia et de la Temiscouata. Et il constate que c'est à ces deux termes du relief que correspondent presque exactement deux régions "humaines" de colonisation, ancienne et récente. C'est au siècle dernier que s'est complétée en effet le peuplement des vieilles paroisses littorales. La colonisation des terres hautes avec les deux vallées est encore à peine entamée.

Les remarques générales de M. Blanchard sur le territoire qu'il a examiné s'appliquent absolument à une partie de ce territoire, celui du diocèse de Rimouski, que nous avons eu l'occasion de visiter récemment. Les deux dépressions à travers les terres hautes se trouvent même dans le seul diocèse de Rimouski. Celle de la Matapédia, grâce aux chemins dont elle était pourvue, a connu la colonisation agricole plus tôt que la vallée de la Temiscouata. Mais dans l'une et l'autre vallées, la colonisation va maintenant bon train, de même que dans tout l'arrière-pays montagnueux de Rimouski. M. Albert Rioux écrivait même l'autre jour que l'effort colonisateur soutenu depuis quelques années dans Rimouski est encore plus remarquable que celui qui se manifeste dans la Gaspésie.

"Depuis deux ans, écrit M. Rioux, une douzaine de paroisses nouvelles ont surgi dans cet immense diocèse qui pourrait facilement doubler et tripler sa population agricole."

Cette affirmation n'a rien d'exagéré, loin de là. Une commission nommée par le ministère provincial des Terres et Forêts pour entreprendre la classification des terres du seul comté de Rimouski rapportait, en 1931, après avoir examiné qu'une partie du territoire en question:

"Nous avons vu également par les données de la classification des sols que, dans le territoire rimouskois exploré jusqu'à date, il y a moyen d'établir une trentaine de paroisses. Le passage d'une voie ferrée au sud du comté de Rimouski rendrait possible l'établissement des colons dans le Nouveau-Brunswick le long de la frontière québécoise et permettrait ainsi la création de huit ou dix autres paroisses agricoles."

Il n'est peut-être pas mauvais de faire connaître les noms des signataires de ce rapport: MM. G.-C. Piché, chef du service forestier, J.-E. Garon, chef du service des terres du ministère de la Colonisation, M. l'abbé J. D'Amours, professeur à l'École d'agriculture de Rimouski, MM. R.-A. Valin et J.-O. Nadeau, ingénieurs forestiers, Jos. Viel, J.-B. Heppel, François Michaud et Pierre Deschênes, cultivateurs.

Les voies de communication

Mais les voies de communication manquent à cette région pour que la colonisation y fasse des progrès rapides. De la ville de Rimouski, on

(Suite à la deuxième page)

Propos d'Ottawa

M. Bennett va modifier son cabinet

Après le départ de M. Ryckman, on parle de la retraite prochaine de MM. Guthrie, MacLaren, Sutherland et Stewart — M. Rhodes s'en irait-il aussi? — Le cas de MM. Perley, Cahan, Stevens

ET NOTRE REPRÉSENTATION MINISTERIELLE?

Ottawa, 11. — Peu de nouvelles ont le don de délier les langues et d'aiguiser les appétits comme celle d'un remaniement ministériel. Cela tient à la vie inférieure de la politique. La politique a deux vies. L'une s'exprime par des préoccupations d'ordre international et national, c'est-à-dire des préoccupations aux grands horizons. L'autre ne s'élève pas au-dessus des intérêts immédiats, matériels, tangibles. Pour tout dire, la première a des inspirations et des élans magnifiques. La seconde rase le sol, alourdit qu'elle est d'or et de titres. Les hommes qui pratiquent la grande politique peuvent se compter sur les doigts de la main, tandis que les politiciens sont légion. Or, ce qui intéresse les politiciens et la masse des gens c'est moins la conduite des affaires en vue du bien général que les places qui se créent de temps à autre. Un remaniement ministériel. C'est l'occasion, l'aubaine, la Providence des ambitieux et l'aliment des politiciens.

Aussi, dans la coulisse, est-il plus question de la nouvelle qui s'est insinuée partout, à savoir que plusieurs ministres démissionneraient avant les prochaines élections, que des décisions probables du gouver-

nement. M. E.-B. Ryckman, ministre du revenu national, a tiré sa révérence. L'âge, le mauvais état de sa santé, le surcroît de travail et les conseils de ses amis l'ont induit à se retirer. Depuis le début de l'instabilité du marché monétaire, le ministre du revenu national a eu une tâche éternante. Il s'agissait d'adapter la politique protectionniste du gouvernement aux fluctuations des devises étrangères. M. Ryckman, âgé de 67 ans, député de Toronto-Est, a été presque immédiatement remplacé par son collègue, M. R.-C. Matthews, âgé de 62 ans, député de Toronto-Est-Centre. M. Ryckman s'occupait d'industrie; M. Matthews, de finance. Ni l'un ni l'autre n'est orateur. Tous deux ont fait de solides études universitaires. A tout prendre, sauf les apparences extérieures qui ont très peu d'importance, l'un vaut l'autre.

Premier départ

La démission de M. Ryckman, dit-on, n'est que la première de plusieurs à venir. Il est avéré que M. Bennett renouvellera le personnel de son état-major avant d'entre-

(Suite à la deuxième page)

Carnet d'un grincheux

"Il y a trop d'esprit de parti pour songer à fonder un parti de l'esprit" (le "Bien Public"). C'est que trop d'hommes ayant l'esprit de parti n'ont pas l'esprit tout court.

Le R. P. Harvey devrait être conseiller spirituel des *Jeunes-Canadiens*.

Le gouvernement espagnol a fini de se bâtir des châteaux en Espagne; les électeurs ne cessent de les jeter à bas.

Quel journal de chez nous ressemble le plus, matériellement, au "Post" de New-York, — qui vient de changer encore de peau, — et change aussi souvent de maîtres?

Si le "Soleil" demande au R. P. Robbin, des *Etudes*, son avis sur les *Jeunes-Canadiens*, il ne sera guère surpris d'apprendre que l'auteur ne connaît pas encore ce groupe. Mais il faut faire contre lui flèche de tout bois.

"La mort qui prévient la caducité arrive plus à propos que celle qui la termine" (La Bruyère).

Si les maires qui parlent à la radio avaient d'abord la précaution de lire leur texte...

PAMPHILI

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Une organisation pour expédier de l'or au Canada malgré la loi relative au plan monétaire Roosevelt

On croit que des contrebandiers ont transporté \$1,000,000 en or des Etats-Unis au Canada, ces six derniers mois

Bloc-notes

En Espagne

Le gouvernement socialiste espagnol flotte avec peine sur des eaux où il pourrait bien couler, ces semaines-ci. Déjà les élections municipales, il y a peu de mois, avaient marqué les progrès sensibles des partis de droite. Les résultats de la dernière élection générale, qui n'est pas finie, sont jusqu'ici tout à fait inquiétants pour les partis de gauche. Des 394 élus au premier tour, il y a 194 députés de la coalition de droite, 111 des partis de gauche et une trentaine de socialistes. L'avance est aux partis conservateurs jusqu'ici, et elle est assez forte pour qu'ils soient à l'abri d'un abus du pouvoir législatif. Les adversaires du régime réclament l'ordre agraire, le respect de la famille et de l'enseignement libre, un gouvernement stable qui reconnaisse la liberté religieuse et l'existence des institutions traditionnelles de l'Espagne. Les éléments ruraux, les syndicats catholiques et les associations féminines, — les femmes viennent pour la première fois de voter, en Espagne, — ont fait bloc contre les sectaires, les socialistes et les communistes. Le gouvernement présent est pris entre les anarchistes d'une part, — il y a eu ces jours derniers des bagarres sanglantes dont les dépêches du matin font voir l'étendue, — et le parti de l'ordre de l'autre. Il paraît de plus en plus évident que la république nouvelle est secouée jusqu'aux assises. Le groupe d'action populaire, qui a fait le faiseau des partis conservateurs, s'occupe peu de savoir si l'Espagne doit avoir un nouveau roi ou garder la république, mais en la transformant. Ce que les électeurs et les électorales paraissent vouloir, — du moins la majorité — c'est le retour à un régime, quel qu'il soit, qui respecte l'âme et le sentiment espagnols et modernise l'administration de la chose publique. Aux dernières nouvelles, les politiciens sectaires et macons perdent de plus en plus de terrain, pour avoir voulu tout bouleverser.

Un journal

Depuis que le *Post* de New-York a passé, vers 1917, des mains de M. Oswald Garrison Villard à celles de M. Lamont, associé de la mai son Morgan, il a eu plusieurs transformations. C'était jadis un journal dont le prestige était solide, bien qu'il eût un tirage tout à fait moyen. Il a, depuis 1918, passé aux mains de plusieurs groupes différents, et il a subi, même matériellement, des changements dont aucun n'a été heureux. Il vient d'être vendu par le groupe des journaux Curtis, de Philadelphie, qui l'acheta en 1923 du syndicat Gay, lequel avait succédé au syndicat Lamont, en 1922, à un propriétaire de journaux de Philadelphie, David Stern. L'été dernier, le *Post* était devenu journal de format tabloïd, — du type de la nouvelle *Patrie*. Il faut croire que cette aventure ne lui fut pas profitable, car le nouveau propriétaire, David Stern, annonce que dès ce soir le *Post* retournera au format ordinaire des quotidiens américains et canadiens. Depuis 1917, c'est la sixième fois qu'il change de propriétaires; cela ne paraît guère l'avoir servi jusqu'ici.

Où iront-ils?

On a pu lire dans les dépêches de ces jours-ci un vif appel de M. Béranger, en France, en faveur des Juifs allemands exclus par Hitler et que tout un groupe européen voudrait voir accueillis un peu partout dans les pays de l'Europe. M. Béranger déclare que la France en a reçu plusieurs milliers, qu'elle a nommé une cinquantaine d'intellectuels juifs professeurs dans des universités françaises et qu'à tout prendre elle a le devoir de leur offrir un asile. Les Etats-Unis opposent à cela une fin de non-recevoir: plusieurs pays d'Europe affirment avoir fait ce qu'ils étaient en état de faire: la Palestine n'en peut recevoir plusieurs milliers de plus. Il reste l'Amérique du Sud et les Dominions britanniques. Chez nous, la plupart de nos quotidiens se déclarent opposés à toute immigration nouvelle, même s'ils sont en principe hostiles à l'antisémitisme et l'affirment hautement. Assurément la besogne de l'alliance internationale juive ne sera pas des plus faciles, quant au placement des milliers de Juifs sortis d'Allemagne ou qui veulent en émigrer bientôt.

G. P.

WASHINGTON, 11. (S.P.A.) — Une dépêche au bureau de la douane a révélé aujourd'hui que les autorités croient à l'existence d'une organisation pour expédier de l'or au Canada malgré la loi relative au plan monétaire du président Roosevelt. Cette dépêche avait trait à l'arrestation de deux citoyens des Etats-Unis à Saint-Jean, dans la province de Québec, samedi. A St-Jean, on croit, d'après la dépêche, que des contrebandiers ont transporté \$1,000,000 en or des Etats-Unis au Canada, ces six derniers mois.

Le R. P. Chagnon, S. J., à Québec

A la demande de S. Em. le cardinal Villeneuve, le R. P. Chagnon, S. J., assistant-directeur de l'Ecole Sociale Populaire, donnera une conférence aux ouvriers de Québec, dans la salle du marché Saint-Pierre, le dimanche soir, 17 décembre. Le R. P. Chagnon exposera un des articles du programme de restauration sociale: l'organisation professionnelle.

S. Em. le cardinal Villeneuve présidera cette conférence.

Déclaration du maire de Sherbrooke

SHERBROOKE, 11. (S.P.C.) — Le maire, M. Ludger Forest, a déclaré en marge d'informations émanant de Montréal qu'il est faux que des familles nécessiteuses de Sherbrooke aient été délibérément envoyées en camions dans la métropole, pour y être secourues. Il a dit toutefois qu'il est arrivé à des familles nécessiteuses de quitter d'elles-mêmes Sherbrooke pour Montréal. Il a ajouté, sur ce dernier point: Nous ne pouvons pas retenir les gens ici de force.

Montréal paie \$30,000 à Québec

M. L.-F. Philie, directeur des finances de la cité de Montréal, a envoyé samedi un chèque de \$30,000 à l'ordre du gouvernement provincial. Ce chèque couvre la contribution de la cité de Montréal, pour le nouveau groupe de 150 cols acceptés par la Commission du retour à la terre.

Ainsi comme M. Maurice Gahies, président du comité exécutif l'avait promis, le compte du gouvernement provincial a été payé aussitôt reçu et les 150 cols pourront partir dans un bref délai.

L'achat des carrières au coût de \$3,000,000

Au cours du caucus qui a eu lieu ce matin, les échevins ont décidé de présenter un bill à la Législature pour amender la charte de la cité.

L'administration municipale a l'intention de procéder sérieusement à l'achat des carrières, au coût de \$3,000,000. Le président du comité prétend que par suite de la dépression, les conditions d'achat sont des plus favorables et qu'il est temps d'en profiter.

Négociations diplomatiques sur la Société des nations

LONDRES, 11. (S.P.A.) — Le sort de la Société des nations et celui de la conférence de désarmement dépendent de négociations diplomatiques qui commencent, dans certaines grandes capitales européennes. M. Joseph Avenol, secrétaire général de la Société, commence aujourd'hui des entretiens avec des hommes politiques britanniques. M. Fulvio Suvich, sous-secrétaire d'Etat d'Italie, remplit une mission à Berlin. Le ministre des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, M. Edouard Benes, est attendu à Paris.

Une campagne contre le taudis en Angleterre

LONDRES, 11. (S.P.C.) — Un discours du prince de Galles a amorcé une campagne contre le taudis, en Angleterre. Le prince a fait remarquer que non seulement le taudis est une plaie honteuse, mais que la construction de maisons nouvelles stimulera à peu près toutes les industries.

Le ministre de la santé publique, sir Hilton Young, a révélé que le gouvernement projette de faire démolir 210,000 habitations insalubres, dans diverses parties du pays.

Mort de M. le juge Pierre D'Auteuil

Ancien député au parlement provincial, feu M. D'Auteuil était juge de la Cour supérieure à Québec depuis 1921

QUEBEC, 11. (S.P.C.) — M. le juge Pierre D'Auteuil est mort ce matin à 76 ans et 8 mois. Il souffrait d'urémie.

Feu M. D'Auteuil naquit à la Rivière-Ouelle, Kamouraska, le 2 avril 1857, du mariage de Louis D'Auteuil, cultivateur, avec Justine Garon, fille du notaire Pierre Garon. Il fit ses études classiques au séminaire de Québec et son droit à Laval de Québec. Admis à la pratique du droit en juillet 1881, il pratiqua sa profession à Québec puis à la Malbaie et collabora à l'"Echo des Laurentides". En 1892, il fut nommé magistrat pour le district de Chicoutimi. En 1897, il repré senta l'exercice de sa profession dans la région du Saguenay. De 1892 à 1919 il fut candidat conservateur à la Législature: quatre fois dans Charlevoix et trois fois dans Charlevoix-Saguenay. Il fut élu à trois reprises dans Charlevoix et deux fois dans Charlevoix-Saguenay. Il fut maire du village de la Baie Saint-Paul et préfet du comté de Charlevoix, de 1897 à 1900.

Le 3 mars 1921, il était nommé juge de la Cour supérieure. Sa seconde femme, Adéline Forget, sœur de feu sir Rodolphe Forget, est décédée il y a quelques années. Lui survivent: un fils, Henri D'Auteuil, avocat à la Malbaie, deux filles: Mme A.-H. Prout, et Mlle Thérèse D'Auteuil, de Québec.

Les Lindbergh partiront demain matin

Manaos, Brésil, 11 (P.A.) — Le colonel et madame Lindbergh s'en voleront de Manaos à 5 heures de matin, pour effectuer une nouvelle étape de leur voyage de retour.

En Roumanie

Bucarest, 11 (S.P.A.) — La police roumaine cherche aujourd'hui le chef d'un groupe fasciste déclaré illégal, M. Cornelio Codreanu. Elle a arrêté, il y a quelques heures, 3,500 partisans de M. Codreanu. Celui-ci a réussi à échapper en se déguisant en femme.

M. Lansbury est malade

Londres, 11 (S.P.A.) — Le parti travailliste sera privé au moins deux mois de son chef, M. George Lansbury, par suite d'une fracture que celui-ci a subie à la cuisse en tombant.

Inondations aux Etats-Unis

Seattle, Washington, 11 (S. P. A.) — Une vingtaine de villages et de villages de l'ouest de l'Etat de Washington sont inondés, par suite de pluie torrentielles.

M. Bullitt à Moscou

Moscou, 11 (S. P. A.). — L'ambassadeur des Etats-Unis, M. William C. Bullitt, est arrivé à Moscou aujourd'hui. Un représentant du commissariat des affaires étrangères, M. L.-A. Divilkovski, l'a accueilli à la gare. M. Bullitt a dit qu'il présentera ses lettres de créance au président Kalinine mercredi.

A Rouyn

Québec, 11. (D.N.C.) — Il n'y a pas eu de nouveaux troubles à Rouyn depuis l'arrestation, lundi, d'un nommé Harry Baketti, sous l'accusation de sédition, après nous ce matin au bureau du procureur général de la province,

La colonisation

(Suite de la première page)

ne peut attendre directement, par voies carrossables, qu'un petit nombre de nouveaux établissements ouverts ou ouverts au cours de ces dernières années, dans les cantons Macpé, Neigette et Oulmet. Pour parvenir aux autres centres de l'arrière-Rimouski, dans les cantons Bédard et Biencourt notamment, il faut entreprendre un long détour, d'environ 200 milles, par la vallée du Témiscouata, franchir le Squateck, pays neuf, ouvert d'hier à peine, après avoir échappé à l'inondation dont le menaçait une compagnie filiale de l'International Paper & Power.

Les colons de l'arrière-Rimouski attendent depuis deux ans un chemin qui leur est promis pour relier Saint-Narcisse, dans le canton Macpé, et les nouvelles paroisses du canton de Biencourt, la Nativité, le Lac-des-Aigles et quelques autres. Le contrat pour la construction de ce chemin, sur une distance de 26 milles, vient, paraît-il, d'être enfin accordé par le gouvernement provincial. Ce n'est pas trop tôt. Outre qu'il mettra les nouvelles paroisses rimouskoises et témiscouataines en communication directe avec Rimouski, ce nouveau chemin va faciliter singulièrement l'établissement de nouveaux défricheurs.

Pour le moment, dans l'arrière-pays rimouskois, l'on trouve deux régions de colonisation qui ne sont pas très éloignées l'une de l'autre, mais qui ne peuvent communiquer encore une fois que par un itinéraire détourné, en passant en route par la vallée du Témiscouata et le pays du Squateck.

C'est ce détour que nous avons été obligé de faire pour obtenir de première main des informations sur les deux régions. Pour aujourd'hui, nous ne parlerons que des paroisses de l'intérieur auxquelles on accède directement de Rimouski: Saint-François-Xavier ou les Hautures, Saint-Marcellin, Saint-Narcisse et Saint-Désiré.

Les nouvelles paroisses

Ce ne sont pas là, à proprement parler, de nouvelles paroisses mais d'anciennes paroisses où la colonisation ne s'était pas poursuivie depuis assez longtemps. Dans Saint-Marcellin et dans Saint-François-Xavier, la colonisation était même en pleine régression. Depuis 1931, les choses ont changé de face: 129 nouvelles familles se sont établies dans Saint-Marcellin, environ 80 familles dans Saint-Narcisse et près de 150 familles dans Saint-François-Xavier. St-Désiré compte maintenant 450 âmes.

Cette occupation des terres neuves s'est faite principalement par des gens des vieilles paroisses rimouskoises qui autrement seraient allés dans les villes grossir les rangs des chômeurs. A ce point de vue, la colonisation, même dans les endroits les plus reculés de la province, ne devrait laisser les citadins indifférents. La colonisation, selon un plan bien conçu et bien organisé, pourrait être à l'heure qu'il est le prin-

cipal moyen d'enrayer le mouvement de migration des campagnes vers les villes. Pour que cela soit, il faudrait, ainsi que l'indiquait M. Ernest Ouellet, conseiller législatif, lors de la manifestation du centenaire du curé Labelle, que le gouvernement provincial s'aperçoive qu'il existe partout, dans toute la province, une opinion publique fortement en faveur de la colonisation.

La colonisation dans les paroisses rimouskoises que nous venons d'indiquer s'est faite sans qu'il en coûtât grand chose au gouvernement provincial. Les dépenses de voirie notamment n'ont pas été considérables. Elles ont même été chiches.

Dans St-Marcellin

Dans un rang récemment ouvert de Saint-Marcellin, par exemple, — et pourtant cette paroisse se trouve à moins de vingt milles de la ville de Rimouski, — c'est à peine si nous avons pu passer, à travers les souches, par-dessus les pierres, cahin-caha, dans un boghei évidemment à l'épreuve de tous les heurts. Le chemin est à peine indiqué par la trace des charriots à boeufs. Une nombreuse caravane de colons est pourtant passée par là, chaque famille de colons ayant dû transporter les choses les plus indispensables. Tout le long du rang des éclaircies apparaissent maintenant dans la forêt. Autour des camps, quelques arpent de terre ont été labourés. Les plus chanceux ou les plus vaillants ont déjà récolté une première foie. Tous ont au moins récolté du bois de chauffage.

Les lecteurs rimouskois ne le croient pas mais le fait est quand même authentique. Un citoyen de Rimouski qui m'accompagnait dans mon excursion à Saint-Marcellin a acheté d'un colon, en ma présence, du bois de chauffage, de l'ébène seulement, à \$2,50 la corde.

Le colon devait transporter son bois, sur le chemin qui mait notre boghei à l'épreuve de tous les heurts, d'environ deux milles, jusqu'à un prochain chemin carrossable à cet endroit, un camion automobile devait le prendre pour le transporter à Rimouski. Rendu dans cette ville, le bois ne coûtait pas plus que \$5 la corde. Les lecteurs rimouskois ne le croient pas mais c'est vrai quand même: du bois de chauffage à \$5 la corde. Montréal n'a pas de région de colonisation à ses portes et c'est dommage!

Entre deux séries de cahots et d'ornières, notre boghei, au grand plaisir sans doute de la bête qui le tire, s'arrête à la porte d'un camp. En pays de colonisation les présentations sont vite faites. Et puis, un étranger qui se promène en boghei dans de tels parages a vite fait de passer pour un inspecteur du gouvernement. On le questionne pour savoir si le chemin sera bientôt fait, si les "travaux de secours" vont commencer.

Les "travaux de secours", cela revient comme un leit-motif lamentable dans ce drame actuel de la colonisation. Si le colon pouvait pourtant se mettre pour de bon à son travail de défrichement, il aurait tôt fait de ne plus attendre sa subsistance des fameux "travaux de secours". Il suffirait d'une prime raisonnable pour toute amélioration apportée par un colon à son lot. La première chose que le gouvernement doit attendre d'un colon, n'est-ce pas qu'il défriche, qu'il colonise véritablement? Il n'en coûterait pas si cher de procurer au colon le loisir de défricher.

Quelques "camps"

Il paraît que c'est au camp et à sa tenue que l'on peut connaître tout de suite la valeur d'un colon et d'une colonne. L'un des premiers camps où nous nous arrêtons, dans ce rang perdu de Saint-Marcellin, offre l'exemple du plus beau désordre. La colonne, une petite femme maigrelette, nous dit qu'il n'y a plus rien à manger; que son homme est parti à la chasse, dans l'espoir de revenir avec quelque chose. L'unique pièce du camp est une bricole à base d'indigestible. Des boîtes de conserves, vides de leur contenu, décorent les alentours et même l'intérieur du camp. Il paraît que c'est le signe infaillible. Cette famille de colons ne tiendra pas longtemps; les "travaux de secours" ne pourront suffire. Sous un appentis, une maigre jument achève de manger un reste de foin. On cherche à nourrir un cheval alors que la terre ne peut encore faire vivre son colon et sa famille. Au début, ça n'est pas un cheval mais un boeuf qu'il faut au colon.

Ailleurs c'est heureusement différent. L'homme est un ancien de l'île Verte. Il a exercé pendant des années le métier de trappeur dans la région de la baie James. Il est revenu à la terre de Rimouski avec sa femme, originaire du nord-ontarien. Il a décidé de se faire colon pour devenir cultivateur. Le camp est déjà d'assez belles dimensions. Il est propre et surtout bien éclairé: de larges fenêtres s'ouvrent des quatre côtés. Une première récolte a permis au colon de mettre des légumes plein la cave. En l'occurrence, le tabac doit être mis au rang des légumes. L'ancien trappeur voulait faire vite. Il s'était procuré un bûcher de bonne race, pour améliorer un commencement de troupeau de quatre brebis en plus d'une vache et d'un veau. Mais cette partie de Saint-Marcellin est encore trop fréquentée par des chasseurs, surtout des chasseurs malhabiles ou qui, trop habiles, braquent le gibier avec des phares. Le bûcher est maintenant écopé d'une jambe, s'étant trouvé sous les plombs d'une cartouche tirée probablement au hasard de la nuit.

Un groupe coopératif

Dans ce même rang de Saint-Marcellin, une expérience de colonisation coopérative s'est faite: huit colons de la vieille paroisse de Saint-Anaclet, dont trois frères, ont pris des lots voisins. Les huit ont d'abord construit une maison pour le groupe et le plus vieux s'est vu confier les fonctions de cuisinier. Le défrichement des huit lots s'est fait en même temps,

et bien plus vite que ne l'avaient espéré les intéressés.

L'un des membres de cette colonie, commencée à l'automne de 1931, pouvait amener sa famille sur son lot de l'automne 1932. "Je ne pensais jamais de monter si vite", nous dit-il. Quand ce colon dit monter, il entend aller vers le sud, mais vers le sud, dans son cas, c'est monter dans la montagne. Ce colon insiste sur la nécessité, pour le succès de la colonie, que tous les lots soient occupés au plus tôt. "Il nous faut des colons résidents, dit-il, et non pas de faux colons qui viennent ici rien que pour couper le bois".

A part un ou deux qui ne se décident pas encore "à monter" avec leurs familles, tous les colons de ce groupe de huit sont maintenant établis sur leurs lots.

En somme, dans cette région comme dans les autres que nous avons visitées, même s'il est négligé par les autorités publiques, le colon ne perd pas courage. Il tient et poursuit sa lutte contre la forêt.

Emile BENOIST

Propos d'Ottawa

(Suite de la première page)

prendre la campagne. Tous les premiers ministres ont ce souci. Lorsque le temps sera venu, il choisira de nouveaux collègues. Nul doute qu'il ne désira pas se priver des services des meilleurs membres de son cabinet. Et cependant telle est l'inévitablement chose d'impossible en politique que la rumeur courante qu'il mentionne les noms de M. E.-N. Rhodes, ministre des finances, Hugh Guthrie, ministre de la justice, Murray Sutherland, ministre de la santé, Donald Gault, ministre de la défense nationale, et H.A. Stewart, ministre des travaux publics, comme étant les ministres qui ont l'intention d'imiter M. Ryckman.

Après un certain nombre d'années de politique active, un ministre à droit au repos, à la retraite, à la magistrature, au Sénat ou à l'ou-bli. Il est entré dans la mêlée il y a trente ou quarante ans, par devoir parfois, par esprit civique, ou par simple goût, ce qui est le cas le plus fréquent; ou encore par pur hasard et arrivisme, assez souvent. Il a recherché les responsabilités: elles deviennent trop lourdes. Il a aspiré aux honneurs; il en est blasé. Il a voulu le pouvoir: il en voit l'illusion. Il a miné sa santé au jeu fatigant des joutes parlementaires et des campagnes électorales. Il a fait son temps. Quelquefois l'exception confirme la règle, c'est-à-dire que les responsabilités, ni les honneurs, ni le pouvoir qu'il recherchait à travers une existence ambitieuse, il voyait dans la politique le moyen d'aller au Sénat ou à la magistrature. Le vrai politique, le politique sincère, ne consent à passer d'une Chambre à l'autre qu'à l'échéance inéluctable de la vieillesse. Le politicien y voit le juste couronnement d'une vie d'intrigues ou l'équitable récompense d'une vanité bruyamment et longuement étalée.

Cas particuliers

Des ministres mentionnés, quelle influence le départ exercerait-il? M. Hugh Guthrie, le plus massif et le plus imposant de tous, est depuis vingt-trois ans, tour à tour libéral, unioniste, conservateur, les électeurs du même comté lui sont restés fidèles malgré ses changements d'allégeance, ou peut-être à cause d'eux. Successivement avocat-général du Canada, ministre de la défense nationale, ministre de la justice, chef de l'opposition et du parti conservateur, délégué aux conférences internationales et interimpériales, c'est un personnage immense, indolent, souple et impuissant. Depuis trois ans, il a fait peu de choses pour consolider le ministère. Il n'a plus qu'une idée, mais elle est fixe: devenir juge de la cour supérieure, sans doute président de ce tribunal. Pourrait-il accepter un poste inférieur lui qui a "fait" tant de juges? Ainsi il a nommé depuis un an et demi sept juges à la cour supérieure d'Ontario, sans accorder, après l'avoir promis, au seul représentant franc-ontarien. Ce fanatisme est la seule preuve de caractère et la seule marque de continuité dans une longue carrière de changements successifs, et dénuée d'efforts. Sa retraite, attendue, n'affaiblira pas le gouvernement. Il est de ces politiciens dont l'apothéose consiste à se caser.

M. Sutherland, ministre de la défense nationale, n'a que 54 ans. Il est bon administrateur, il défend bien ses crédits en Chambre. Pourquoi et où s'en ira-t-il? M. H.A. Stewart, ministre des travaux publics, porte allégrement ses 62 ans. Il est jeune d'esprit et de corps. Agressif, il ne s'en laisse pas imposer, pas même par ceux qui lui demandent depuis plus d'un an de remancer les plaques anglaises sur le nouvel édifice public à Windsor par des plaques bilingues. Au demeurant, avocat qui, comme ministre, est à la remorque de ses ingénieurs comme M. Guthrie, avocat lui aussi, obéissant aux conseils des chefs des services militaires lorsqu'il était ministre de la défense nationale, M. Murray MacLaren se distingue par l'âge, — il a 72 ans, — par sa foncière honnêteté

VITTEL

EAU MINÉRALE NATURELLE

La vie sédentaire, le surmenage engendrent l'acidité urique, cause de tant de maux de l'âge mûr.

VITTEL GRANDE SOURCE

À jeun et aux repas, est le contre-poison de l'acidité urique.

EN VENTE chez votre PHARMACIEN

Bouteille aux Sources même à VITTEL (France)

Agent général pour le CANADA

J.-ALFRED OUMET

Régler la marque 84, St-Paul Est - Montréal

et un jugement sûr. Mais, qu'il le désire ou non, on le désigne comme successeur du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, M. H. H. McLean, dont le terme d'office expirera bientôt. M. Bennett remplacera M. MacLaren par un homme plus jeune, par un orateur plus brillant; mais il sera difficile de lui trouver un successeur de meilleur jugement.

M. E.-N. Rhodes

Nous considérons que le départ de M. Rhodes serait une vive perte pour le ministère. Ancien président de Chambre des Communes, ancien premier ministre de Nouvelle-Ecosse, il est ministre de finances depuis le 3 février 1932. Versé dans les questions industrielles et financières, connaissant parfaitement le rouage parlementaire, c'est un orateur dont la force réside dans la politesse, l'aménité et la souplesse. Il n'y a pas un ministère plus sympathique à l'opposition que M. Rhodes. Il a le sourire. M. Bennett l'a peu souvent. Où le premier ministre échoue à obtenir une concession de l'adversaire, M. Rhodes réussit. M. Rhodes et M. Stevens sont les deux piliers du gouvernement; sans compter M. Bennett, qui en est à lui seul presque tout l'édifice... Ce serait surprenant, à plus d'un égard, que le ministre des finances songeât à quitter le politique actif. Il n'a que cinquante-six ans. Il jouit de la considération générale. Advenant la démission de M. Bennett, qui donc pourrait le remplacer, sinon M. Rhodes, — à moins que ce ne soit M. Meighen?

Les rumeurs qui annonçaient le remaniement ministériel ne font aucune mention de M. Stevens, ministre du commerce, ni de M. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, ni de sir George Perley, ministre sans portefeuille. Pourtant la santé de M. Stevens laisse à désirer et le ministre mériterait bien qu'on le récompensât. Il a beaucoup travaillé. Dans les moments difficiles il était au premier plan. M. C.-H. Cahan n'est plus très jeune lui non plus. Ni sir George Perley, qui remplace M. Bennett quand celui-ci va se reposer à Londres.

Pour le moment il n'est pas question de modifier la représentation canadienne-française dans le cabinet. On a dit naguère que M. Arthur Sauvé n'aurait pas refusé de troquer son portefeuille pour un fauteuil au Sénat, que M. Maurice Dupré irait à Paris et que M. Alfred Durandeaup deviendrait juge. M. Onésime Gagnon aurait alors obtenu un portefeuille. Mais depuis quelque temps le silence s'est fait là-dessus. Si le premier ministre juge à propos d'apporter des changements, il serait bon qu'il songeât à augmenter notre représentation dans le cabinet. Cela ne lui ferait pas de tort aux prochaines élections. A moins qu'il ne juge déjà que l'ancien bloc du Québec redeviendra réalité et que ses avances seront repoussées.

Ministère plus fort

Tout ce qu'on dit maintenant au sujet du gouvernement, des retraites possibles et même probables, prouve qu'à l'encontre des goûts et des couleurs, des hommes politiques et de leurs doctrines on peut discuter. On répète que le ministère actuel n'est pas très fort, qu'il comporte même, pour employer une expression trop grande quantité de bois mort. Mais sera-t-il plus fort si les départs annoncés se font? Le gouvernement aurait-il de meilleures chances d'obtenir la confiance de l'électeur? Là est toute la question pour un parti. A quoi serviront les chambardements si le pouvoir passe à l'adversaire? Et par le temps qui court, l'on sait d'où souffle le vent. M. Bennett ferait bien de réfléchir à ce qu'un journaliste d'expérience écrivait tout récemment: "L'histoire de tout gouvernement indique un déclin constant. Nul ministère n'a jamais été plus fort que lorsqu'il avait été constitué pour la première fois dans le transport de la victoire." Cela est vrai, au Canada tout au moins.

G. D.

Les bills à la Législature

Québec, 11.—La Gazette officielle de Québec annonce que lors de la prochaine session de la Législature, The International Advent Christian Conference Inc. présentera un bill pour avoir permission de tenir les registres d'état civil par cette église.

La Maison Protestante d'Industrie et de Refuge de Montréal présentera un bill pour se faire constituer en corporation.

Thomas J. McNally, chirurgien dentiste, présentera un bill pour autoriser le collège des Chirurgiens dentistes de la province à l'admettre à la pratique après l'examen final requis.

Les héritiers et rentiers de la succession John Pratt présenteront un bill pour prolonger le mandat des exécuteurs testamentaires pour une période qu'excéderait pas de 12 mois le décès du dernier des enfants du testateur.

Truc pour régler le chômage

On soupçonne certaine organisation sherbrookeoise de régler le chômage d'une façon plutôt cavalière

Les enquêteurs municipaux ont découvert qu'une organisation quelconque transportait à Montréal les chômeurs de la ville de Sherbrooke. Il s'agit de familles nombreuses qui sont transportées de Sherbrooke à Montréal, en camions d'une somme d'argent suffisante pour payer un mois de loyer. Elles rappliquent alors à la Commission du chômage pour obtenir des secours.

Jeu de dernière année de ces familles est arrivée de Sherbrooke, en camion, et a été descendue, rue Ontario. Elle se composait des parents et de neuf enfants. La Commission a refusé tout secours. On ne sait ce qui est advenu de la famille.

Demain, M. H.-A. Terrault, président de la Commission, discutera ce problème avec le gouvernement provincial.

M. Henry L. Auger, échevin du quartier Saint-Jacques, proposera à l'assemblée du conseil municipal, cet après-midi, que tout chômeur pour obtenir du secours devra avoir un certificat de résidence d'une année à Montréal. M. Auger veut un certificat assermenté, afin d'emprisonner le parjure, le cas échéant.

Discours de M. Houde

L'ex-maire de Montréal parle à l'occasion d'une fête de la Fédération Populaire Enregistrée — M. Houde dénonce le mouvement C.C.F. — Il favorise l'inflation monétaire

M. Camilien Houde, ex-maire de Montréal, assistant, samedi soir, à la fête aux huitres organisée par la section St-Jean-Baptiste de la Fédération Populaire enregistrée.

"Les partis politiques, dit M. Houde, ont cessé d'être utiles et la déclaration de M. Taschereau à la Jeunesse libérale semble confirmer cette opinion. Quant à moi, j'ai décidé de rester avec le peuple pour le mieux servir et défendre. Il me semble que j'ai donné maintes preuves de ma sincérité envers lui. J'en suis rendu à me demander si, comme dans maints pays, la dictature n'est pas un besoin afin de sortir le pays de l'ornière où il se débat avec désespoir. De nombreux indices sont là pour donner raison à tous ceux qui croient que la démocratie en est à sa fin. Si dictature il doit y avoir, je recommande fortement celle de droite. Demandez aux pauvres, à ceux qui souffrent si durement depuis quelques années, ce qu'il serait advenu si les principes religieux avaient disparu de leur cœur. En effet, sans la religion, nous sommes voués à la ruine profonde".

Dans un autre ordre d'idées, M. Houde tient à rappeler que la crise ne doit pas faire oublier certaines vérités fondamentales, notamment celle que l'enfant n'est pas à l'Etat mais bien à la famille.

M. Houde dit que la situation économique est plutôt alarmante. Notre peuple est écrasé sous les dettes et les taxes. Le grand et seul remède à l'heure présente pour payer ces dettes serait l'inflation.

La Canada serait en bonne compagnie en adoptant ce système qui atteindra tout le monde en proportion de son avoir.

M. Houde dénonce ensuite la C. C. F.

"Je ne suis pas favorable à la C. C. F., parce que je trouve que ce programme est par trop osé et qu'il ne convient pas à la population de Québec. Si quelques items de ce programme sont moins condamnables que les autres, je ne crains pas d'affirmer que dans le Québec on est trop attaché aux traditions religieuses et patriotiques pour adopter ou même favoriser le programme du député Woodsworth".

A. C. J. C.

Assemblée régulière, 11 décembre. Travail principal: "Les Associations ouvrières", par M. Lionel Dupuis. Travail secondaire, par M. Paul Chassay.

Le thé est encore le breuvage le plus économique

Depuis dix ans le prix du thé au Canada n'a jamais été aussi bas que ces deux dernières années. Il y a eu une augmentation de prix récemment, mais tant de tasses de breuvage réconfortant peuvent être faites avec un livre de thé, du "SALADA", par exemple, que le coût additionnel par tasse est presque sans importance.

CIGARETTES DUCHESSE

Conservez les "mains de bridge"

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

BREVETS D'INVENTION

H. Lalrecque, I.O. M. Calloux, I.O.

G.-J. Papineau, I.O. et arpenteur.

Les Ingénieurs Associés

LIMITES

INGENIEURS CONSEILS

Béton armé — Arpentage — Expertise

Dépôts de greffes Bédard et Irwin.

EDICION THEMIS MONTREAL

10, St-Jacques ouest. H.A. 0482

ASSURANCES

Paul-E. Gravel

ASSUREUR-CONSEIL

Tous les genres. Tous les risques.

Analyses des polices gratuitement.

Tél. PL. 6039 - 276 O., St-Jacques

HORACE LABRECQUE INC.

COURTIERS EN ASSURANCES

Nous invitons les Communautés Reli-

gieuses à se prévaloir de nos services

particuliers.

441 St-François-Xavier, Montréal

Tél.: MARquette 2383-2384

AVOCATS

BERTRAND, GUEPIN,

COUDRAULT & GARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS

Imm. 118 Exch. 276 ouest, rue St-Jacques

Ernest Bertrand, C.R.

Substitut Senior du Procureur Général

C.-E. Guepin, C.R. M. Goudreau, C.R.

Antonio Garneau H.-N. Garneau

Marcel Pigeon

Jacques Cartier, L.L.L. C.R. Tel. LA. 7209

Jean-Victor Carlier, L.L.L. L.

L.-J. Barabé, L.L.L. B.

J.-Eugène Rivard, L.L.L. L.

Maur. DUPRE, L.L.L. C.R., M.P.

AVOCAT ET PROCUREUR

Dupré, 118, rue de la Montagne

Imm. 118 Exch. 276 ouest, rue St-Jacques

Téléphone: 2-4775 et 2-4779

QUEBEC

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

Vanier & Vanier

AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. Harbour 2841

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

Ontario

CALENDRIER

Demain: MARDI, 12 décembre 1933.
De l'Octave, semé.
Lever du soleil, 7 h. 31.
Coucher du soleil, 4 h. 10.
Lever de la lune, 1 h. 55.
Pleine lune, le 1er, à 3 h. 37m. du soir.
Dernier quart, le 10, à 1 h. 30m. du matin.
Nouvelle lune, le 16, à 9 h. 59m. du soir.
Premier quart, le 23, à 3 h. 15m. du soir.
Pleine lune, le 31, à 4 heures du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU, TRES FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 19.
Minimum 10.
Même date l'an dernier 20.
Minimum aujourd'hui 5 dessous.
Même date l'an dernier 5.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.45. 11 h. a.m. 29.22.
Midi: 29.40.
Chiffres fournis par la maison N.-R. de Montréal,
1610, St-Denis, Montréal.

La réunion annuelle de la Société Saint-Vincent-de-Paul

(Suite de la dernière page)

mais nous avons fait des choses qui avaient du bon sens. On doit nous remettre \$150,000, somme que nous avions lorsque nous avons commencé la distribution des secours. On nous a dit: dites-nous ce à quoi chacune de vos conférences a droit. Nous vous avons demandé ce rapport, certaines conférences ne l'ont pas encore envoyé; nous attendons cela. Mais nos pauvres, comment les soutenir?

Cette somme nous sera payée par versements mensuels, et sera versée très tard. Nous avons demandé à chaque paroisse de faire des organisations. Certains sont découragés. La charité privée n'est pas si à bout que cela. Depuis trois ans, la charité privée, il n'y en a pas tant que cela. C'est à vous de la demander. Le conseil central ne donnera quelque chose aux paroisses que quand elles auront fait quelque chose. Un peu de courage, n'allez pas vous croiser les bras. Parce que nous avons moins à faire il ne faut pas croire qu'il n'y a plus rien à faire. Visitez vos familles. Les chômeurs que vous n'avez plus à votre charge, pourquoi ils ne pas les visiter, les encourager, ils en ont tant besoin?

Dans certaines conférences, des marchands ont dit: On ne fait rien tant que la ville ne nous aura pas payé nos comptes. Messieurs les marchands, vous nous avez assez ennuyés pendant trois ans, si vous êtes encore dans nos conférences pour régler vos comptes, je vous prie d'en sortir. Ne nous embêtez pas davantage, pour l'amour du ciel. Les élections s'en viennent, sortez des conférences, fondez des clubs, faites ce que vous voudrez, laissez-nous la paix. On a encore assez d'ouvrage à faire.

J'ai peut-être été trop long, termine M. Julien, mais c'est une réunion de centenaire, et nous avons des chiffres dignes d'un centenaire.

S. E. Mgr Gauthier

Je suis bien heureux comme d'habitude de présider cette séance annuelle, a dit S. E. Mgr Gauthier. Vous avez fait un travail considérable, admirable. Peut-être n'avez-vous pas cette idée d'ensemble; chacun sait ce qui se passe chez lui, mais pas toujours ce qui se passe chez le voisin. Votre président vous a dit ce qu'il fallait dire dans les circonstances. N'oubliez pas qu'il est avocat, il a présenté un plaidoyer probant; je pense qu'il était opportun. Notre société a traversé de mauvais moments, j'entends au point de vue de sa renommée publique. Si l'on a quel qu'un qui souffre de ces insinuations malveillantes, c'est votre humble archevêque. J'ai pris l'habitude depuis ma toute première enfance de considérer la Saint-Vincent de Paul comme digne de tous les respects; j'aurais été bien surpris qu'elle eût pu changer en si peu de temps.

Epargne de \$500,000 par année

Grâce à Dieu, il n'en est rien. Vous vous êtes dépensés avec un dévouement admirable. Quant à la question financière, il y a une chose dont il faut tenir compte; d'après des juges compétents, vous avez épargné à la ville au bas mot par votre dévouement \$500,000 par

année. Je ne pense pas sans émotion au travail surhumain que vous avez accompli. Je suis allé un soir assister à la distribution des secours dans une conférence. Pour préparer les provisions, les membres avaient commencé à faire les paquets le mardi soir, et les ont distribués le vendredi soir jusqu'à minuit. Un honnête homme qui gagne sa vie et vient par charité passer ses soirées au service des pauvres mérite bien quelque considération. Mes chers amis, vous avez été admirables, et je tiens, comme votre archevêque, à vous en dire le plus cordial, le plus reconnaissant des merci.

Votre charité a soulagé immédiatement les pauvres qu'elle avait en vue, elle a eu aussi sa portée sociale. Je tiens à la répéter. Si depuis trois ans, dans une ville comme Montréal, où un élément étranger non assimilé, venu ici en vertu d'une immigration mal surveillée, nous n'avons pas eu de troubles sociaux, nous le devons en très grande partie à notre société de Saint-Vincent de Paul.

Le président vous a parlé de l'orientation nouvelle que prend votre conseil central de Montréal, des œuvres nouvelles qu'il est appelé à faire. Je suis heureux qu'il entre dans cette voie. J'ai regardé de très près la liste des œuvres que fait le conseil de Paris. Je crois qu'à Montréal vous n'avez pas à vous gêner de ce côté. A mesure que vous en avez les moyens, développez votre activité. Il n'est pas possible que votre société fasse son travail d'une façon satisfaisante sans un secrétariat général. C'est une œuvre de première importance, j'espère que vous allez comprendre l'appel qui vous a été adressé, tout à l'heure, que vous allez continuer à maintenir ce secrétariat.

Vous avez entendu que notre conseil central a fait des œuvres tout à fait intéressantes: retraites des gueux, refuges, etc., cela ne peut pas tomber, ce n'est pas le temps de fermer des refuges, il faut qu'ils continuent d'être ouverts.

Avec la Fédération

Permettez-moi de vous dire librement toute ma pensée; je laisse aux autres le droit de penser différemment, je n'ai pas encore osé demander aux membres du conseil central une adhésion à l'idée que je vais exprimer. Pourquoi notre société de Saint-Vincent de Paul ne ferait-elle pas partie de la Fédération de nos œuvres canadiennes-françaises? c'est une collaboration qui a été discutée, mais enfin, s'il y a une société qui se voue à la charité, que ses services ont rendu infiniment respectable, et à laquelle notre reconnaissance doit faire de beaux jours, c'est la Saint-Vincent de Paul. Je crois que si elle prenait officiellement part à la campagne de la fédération, elle trouverait là les ressources dont elle a besoin, en même temps qu'elle donnerait à notre fédération plus de dignité encore et plus d'efficacité pour son travail.

Son Excellence parle du trop grand nombre de ceux qui demandent des secours; il y a eu, dit-il, des gens assez peu scrupuleux pour demander le secours dont ils n'avaient pas besoin. Il proteste contre ces abus et demande aux gens de ne pas demander de secours sans en avoir absolument besoin.

Les renvoyer chez eux

Ce grand nombre de chômeurs, cela veut dire aussi que Montréal

devient refuge à cette époque de l'année. Il nous arrive de toute la province des gens qui viennent se faire secourir. Ces gens n'ont même plus arriver directement de la campagne. Ils descendent à Bordeaux, par exemple, et se rendent dans le centre de la ville à pied. L'appelle de mes vœux le moment où nous aurons une surveillance qui permette de renvoyer ces gens-là chez eux.

S. E. décoré M. Julien

Il me reste une tâche bien agréable à remplir, celle de remettre à votre président la décoration que j'ai demandée pour lui au Saint-Siège. Son Excellence fait l'éloge de M. Julien et dit que, lorsqu'il a parlé au Pape du travail accompli par le président, c'est de sa propre initiative que le Souverain Pontife lui a remis cette décoration. Je veux ajouter que ce qui me poussait à demander une décoration pour M. Julien, c'est qu'il ne s'en doutait pas, et qu'il n'y avait jamais pensé. J'aimais toujours à décorer et à distinguer ceux qui n'y pensent pas, parce qu'il me semble qu'alors la récompense est plus appréciée. Et Son Excellence a alors passé au cou de M. Julien le ruban rouge qui supporte la plaque de grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

MM. Magnan et Julien

M. Julien a remercié, il a rappelé comment à son retour d'Europe on l'a fait demander à l'archevêché pour lui apprendre cette nouvelle, et il dit qu'il est aussi heureux de cette décoration qu'il en a été surpris. Il ajoute que ce sont les membres des conférences de Montréal qui ont reçu pour lui cette décoration, que ce sont eux qui l'ont méritée.

M. C.-J. Magnan a félicité M. Julien et a fait l'éloge du travail accompli par les conférences de Montréal. Depuis quatre ans, a-t-il dit, le conseil supérieur de Québec a regardé l'œuvre des conférences de Montréal non pas avec inquiétude, mais avec fierté, et avec parfois un peu de mauvaise humeur contre ceux qui faisaient surgir des critiques contre notre société. Il dit à M. Julien qu'il est loin d'avoir été violent dans son discours; j'ai admiré, dit-il, votre sérénité dans les circonstances.

A N.-Dame de Lourdes

La réunion de l'Œuvre de St-Pierre-Apôtre en l'honneur de sa patronne sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, aura lieu demain 12 décembre, deuxième mardi du mois, à Notre-Dame de Lourdes à 7h. 30 du soir. L'octave de l'Immaculée Conception et de la canonisation de sainte Bernadette donnera un cachet tout particulier à cette réunion. Les intentions, pour être remises quelque temps avant la cérémonie. Il y aura bénédiction des roses de sainte Thérèse.

En tutelle

Québec, 11 — La Commission des affaires municipales, demandera la mise en tutelle de la corporation municipale de Saint-François de Pabos, comté de Gaspé-Est, le 28 décembre 1933.

Caucus des députés conservateurs

Les députés conservateurs provinciaux tiendront un caucus demain après-midi, à 2 heures, au bureau de M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial. Tous les onze députés sont invités à cette réunion et ils ont été prévenus par lettre.

Feu Mme L. Bissonnet

A Montréal, samedi matin, est décédée, à l'âge de 66 ans et onze mois, madame Louis Bissonnet, née Dumoulin (Agnès). Lui survient, outre son mari, quatre fils: MM. Omer, Aurélien, René, Louis, et cinq filles: Mme D.-A. Gagnon (Jeanne), Mme Paul Charron (Berthe), Mlle Marcelle, Françoise et Alexandra. Elle laisse également dans le deuil deux frères, MM. Rodrigue et Alexandre Dumoulin; cinq sœurs, les RR. SS. Dumoulin et Valiquette, toutes deux Soeurs Grises, la première de Saint-Benoît, la seconde de la maison-mère; Mme Alexandre Lamarre, Mme Joseph Charron, Mme Gérard Gravel; son gendre, M. D.-A. Gagnon; sa bru, Mme Aurélien Bissonnet.

Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame de Montréal, demain, mardi, à 8 h. 30. Le convoi funéraire partira de la demeure de la défunte, 356 rue Notre-Dame est. Après le service, le convoi se rendra à Longueuil, lieu de la sépulture. Mme Bissonnet était du Tiers-Ordre. Elle faisait également partie de la Société des Dames de la Sainte-Famille et du Vestiaire des pauvres.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille.

Les obsèques de

Mme P.-E. Létourneau

A SAINT-GERMAIN D'OUTRE-MONT

Les obsèques de Mme Paul-Emile Létourneau ont eu lieu ce matin à l'église Saint-Germain d'Outremont. M. le chanoine Valois a chanté le service assisté de l'abbé J. Gauthier comme diacre, et du R. P. Poulin, C.S.V., comme sous-diacre. M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de la paroisse, a fait la levée du corps.

On remarquait dans le sanctuaire: Mgr Lepailleur, curé de la Nativité, M. J. Waddell, du Collège de Montréal, et l'abbé Desjardins, curé de Saint-Germain.

Conduisaient le deuil: son mari, M. Paul-Emile Létourneau; son père, M. le juge Arthur Brossard; son frère, Fernand Brossard; son beau-père, M. le juge Séverin Létourneau; ses beaux-frères: André Beaubien, Jean Létourneau, Adélard Desjardins, Robert Létourneau, Auguste Desjardins, Marc Boyer; ses oncles, Charlemagne Rodier, Théo, Laurence, Dr J.-E. Desrochers, Auguste Brossard, J.-C. Brossard; ses cousins, Paul Brossard, René Brossard, Réal Brossard, Emile Brossard, Lucien Brossard, Laurent Brossard, André Brossard, Roger Brossard, Guy Brossard, Lucien Rodier, J.-Alex. Brossard, Roméo Brossard, Jean-Y. Brossard et Jos. Létourneau.

Dans le cortège: MM. les juges St-Germain, St-Jacques, Rivet, MM. Paul Lacoste, L.-E. Beaulieu, Arthur Vallée, Narcisse Ducharme, Alphonse Bayard, Paul Monty, René Duranleau, Ernest Tetreau, A. Roy, J.-A. Mercier, le maire Beau-bien, J.-V. Désaulniers, André De-

Le bill de St-Hyacinthe

Une Commission municipale pour la vente de l'électricité

Québec, 11. — La ville de Saint-Hyacinthe présentera un bill pour modifier sa charte, notamment pour autoriser la ville à établir un dépôt en dehors des limites de la ville; pour créer une commission pour administrer tout système municipal de production, de distribution et de vente d'énergie électrique, telle commission devant être composée d'un nombre égal d'échevins et de contribuables ordinaires, sans rémunération;

pour prohiber tout don ou vente à prix réduit quelconque d'électricité pour quelques raisons que ce soit, le tarif en vigueur devant s'appliquer indistinctement à toutes les classes de consommateurs;

pour obliger le trésorier à faire cesser la vente du courant électrique à tout consommateur en retard dans le paiement de ses factures; pour autoriser le conseil à adopter un règlement pour exiger de tout consommateur d'électricité un dépôt suffisant pour acquiescer / un terme d'électricité, dépôt non sujet à intérêt;

pour autoriser le conseil municipal à faire un règlement pour vendre de l'énergie électrique dans les municipalités situées dans un rayon de 21 milles du centre de la cité; pour imposer la taxe du travail sur les personnes sans distinction de sexe.

Une bourse pour M. l'abbé Groulx

L'Université de Montréal recommandera M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, comme candidat à l'obtention de l'une des deux bourses de recherches scientifiques accordées chaque année aux universités canadiennes par la fondation Carnegie. Telle est la résolution qu'a adoptée la Commission des études à sa dernière réunion.

A la même réunion la Commission des études a déclaré annexée à l'Université de Montréal l'Ecole supérieure de musique des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. La Commission a étudié en plus la question des débats inter-universitaires à la radio et l'annexion d'une autre école de musique.

Incendiaire condamné

Je voudrais connaître le véritable coupable, disait le juge Cusson en condamnant William Deacon, 10 ans, à six mois de travaux forcés pour avoir allumé un incendie, mais malheureusement la preuve vous accable et comme vous ne voulez pas révéler le nom de la personne que vous protégez, je suis obligé de vous condamner. La mère de Deacon, entendant prononcer la sentence, s'est évanouie tandis que le fils lui faisait ses adieux avant de prendre le chemin de St-Vincent-de-Paul.

mers, Dr H. Gariépy, Dr Aimé Fautoux, Alfred Leduc, Ald. Bienvu, A. Ste-Marie, E. Larivière, Pierre Beaubien, Aimé Parent, Az. Choquette, C.-A. Vallard, Nap. Lechasseur, Joseph Beaubien, J.-G. Martineau et un grand nombre d'autres.

En Espagne

85 MORTS — EMEUTES — 230 ARRESTATIONS

Madrid, 11. (S.P.A.) — Le nombre des morts causés par les troubles que les anarchistes et les syndicalistes extrémistes suscitent depuis plusieurs jours s'élève aujourd'hui à 85. Le gouvernement pensait avoir tout à fait rétabli l'ordre samedi, mais des émeutes se sont produites dans le centre et dans le nord-est du pays, dimanche. Des révoltes retranchés dans un ancien monastère transformé en caserne ont résisté toute la nuit dernière à un feu intense. Mais ce matin, des troupes ont emporté d'assaut le monastère.

La police annonce qu'elle a arrêté 230 personnes, dont 115 communistes, affirme-t-elle.

Les cours de M. l'abbé Groulx

Le cours d'histoire du Canada que M. l'abbé Groulx devait donner jeudi soir à l'Université de Montréal est remis à jeudi de la semaine prochaine, afin de permettre aux auditeurs de suivre les leçons du M. Gilson.

M. Taschereau sera à Montréal demain

Québec, 11 (D.N.C.). — Le premier ministre, M. Taschereau, part ce soir pour Montréal où il passera la journée de demain aux bureaux du gouvernement.

M. Taschereau sera de retour mercredi matin et présidera, à 11 heures, la réunion hebdomadaire du conseil exécutif.

Notes maritimes

Le "Fjeld" entre au port

Le vapeur norvégien *Fjeld* est entré dans le port de Montréal hier après-midi après une rude navigation sur le fleuve, de Québec au lac Saint-Pierre et ensuite jusqu'à la métropole. Ce voyage d'un vapeur vers Montréal à une date aussi reculée est considéré comme un fait extraordinaire dans les annales du port local, surtout si l'on tient compte que le froid a été plus hâtif que les années précédentes. Ce vapeur a accosté au quai de Malsonneuve, section 62, pour y décharger sa cargaison de galois. Il doit repartir mercredi avec une cargaison de grain.

En deux lignes

—Le vapeur anglais *Fernmoor*, échoué près du Cap à l'Angeuille, a été abandonné à la merci des flots.

—Lord Duncannon, fils du gouverneur général du Canada et de lady Bessborough, est au nombre des passagers du paquebot *Washington*. Il passera les fêtes à Ottawa.

—Les grains en entrepôt tant à Montréal qu'à Québec sont plus considérables que l'an dernier. Le froid est survenu rapidement et a clos la navigation de façon brusque, laissant les entrepôts bien remplis.

Le paquebot *Cameronia* est arrivé à New-York avec une forte cargaison de whisky, soit 329,688 bouteilles.

L'île-de-France, de la C. G. T., est attendu demain à New-York avec de nombreux passagers parmi lesquels on remarque un grand nombre d'artistes, de représentants de firmes de champagne, etc.

A l'hôtel de ville

LA SEANCE DE CET APRES-MIDI

Le conseil municipal tiendra une assemblée cet après-midi sous la présidence de M. le maire Rinfret. Le comité exécutif soumettra 14 rapports. Il fera voter notamment un emprunt de \$1,189,500 pour payer les secours directs distribués en décembre 1933, ce qui signifie que la Commission du chômage s'attend à dépenser cette somme pour le présent mois.

Le comité présente aussi un rapport pour faire voter un emprunt de \$4,708,000 en vertu de divers règlements tant pour le chômage que pour travaux d'aqueduc.

M. Gubias annonce qu'il ne présentera aucun rapport pour travaux de chômage, soit \$900,000 pour le réservoir et usine d'aqueduc, \$1,000,000 pour l'égout de la rue Mont-Royal, etc., ni aucun rapport pour les canalisations d'aqueduc par la Québec Paving, par suite de l'opposition d'un groupe d'échevins. Il ne présentera lesdits rapports que si les échevins réclament unanimement lesdits travaux de chômage.

Il ne sera pas question non plus de l'usine d'épuration dans le nord de la ville, car les banques ont averti les autorités municipales que ce projet et d'autres que l'administration a en vue, ne devraient être amenés qu'en janvier prochain.

Le paiement des loyers

Le comité exécutif, sur avis de Me Charles Laurendeau, avocat conseil de la ville de Montréal, a ordonné à la Commission du chômage de suspendre tout paiement de loyer aux propriétaires, tant que la ville n'aura pas un écrit signé établissant légalement les termes d'une entente à ce sujet.

Comme la Commission paie le loyer à la ville, en déduction des taxes dues, le propriétaire n'aura pas trop à souffrir du retard, s'il doit à la ville.

Bulletin météorologique

Toronto, 11 (S.P.C.) — Hier, il y a eu des tempêtes de neige dans les provinces Maritimes et il a un peu neigé en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Il a fait très froid dans l'Ouest, dans le nord de l'Ontario et dans le Québec. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec, demain:

bassins de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: fort vent du nord-ouest, beau, très froid; nord-ouest et lac Saint-Jean: fort vent du nord-ouest, nuageux, très froid;

bassin du bas Saint-Laurent: fort vent du nord-ouest, fort, tempêtes de neige;

golfe et baie des Chaleurs: fort vent du nord-ouest, tempêtes de neige;

rive nord: froid, tempêtes de neige.

Voici la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans les principales villes du pays:

Victoria, 40, 36; Calgary, 4, 2; Winnipeg, 8, 30; Toronto, 24, 22; Ottawa, 6, 14; Montréal, 4, 4; Québec, 2, 14; Saint-Jean, N.B., 18; Halifax, 38, 18.

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FATS ET OPINIONS

Erreur à éviter

Les journaux annoncent que le gouvernement pense à amender de nouveau la loi des produits laitiers. Depuis plusieurs mois, la Commission des produits laitiers tente de régler l'épineuse question des prix du lait. La première fois, producteurs, distributeurs et la Commission se sont entendus sur le dos du consommateur, sinon en théorie, du moins en pratique. Car l'entente a eu pour résultat d'élever le prix déjà très cher du lait.

Mais il apparaît que le succès a été très relatif, puisqu'on tente un nouvel ajustement.

Serait-il permis de suggérer que pour une fois on cherche un autre terrain d'entente que le dos meurtri du consommateur et qu'on finisse par tenir compte de quelques vérités qui feraient honneur à M. de la Police?

Si les experts en la matière veulent bien faire une petite enquête chez les consommateurs, ils constateront que la consommation du lait est aux deux tiers de la normale, précisément à cause des prix excessifs. Il ne faut pas oublier qu'une famille de 10 personnes, par exemple, à raison d'une chopine de lait par jour, pour chaque membre de la famille, dépense chaque semaine, rien que pour le prix du lait, la jolie somme de \$3.85. Et il reste à acheter le pain, les céréales, la viande, les légumes, les fruits, le sucre, payer le combustible, l'épicerie, l'éclairage, le loyer, etc. A \$3.85 par semaine, cela fait \$16.50 par mois. Le prix d'une vache, quoi!

Nous admettons que le producteur ne retire pas un revenu suffisant. Mais s'il est victime de la surproduction, ce n'est pas en diminuant la consommation par des prix excessifs qu'il s'en trouvera mieux.

Si au lieu de chercher de nouveaux revenus par des prix de vente plus élevés pour le consommateur, on s'arrangeait pour offrir le lait à un prix modéré, tout le monde s'en trouverait mieux. Puisque la difficulté réside dans l'écart injustifiable entre le prix payé au producteur et le prix de vente au consommateur, qu'on porte remède où est le mal. — A. C.

A propos de Mgr Plessis

M. l'abbé Ivanboé Caron, assistant-archiviste de la province de Québec, vient de livrer au public sous forme de brochure le travail qu'il a soumis à la Société royale du Canada sur la *Nomination de Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, au conseil législatif*. Non seulement la participation de l'évêque de Québec, de 1818 à 1825, aux délibérations du conseil législatif du Bas-Canada constitue la phase la plus intéressante de sa grande et noble vie, mais elle demeure un fait unique dans l'histoire de cette vieille province. Mgr Plessis fut en effet le premier et le dernier évêque catholique de la vieille capitale à jamais siéger au nombre des conseillers législatifs. Le savant chercheur de Québec s'est arrêté à cette partie de la vie de Mgr Plessis et il expose dans sa brochure, avec force documentation, les prodromes, pacifiques et amicaux, de cette nomination, sa répression dans la province du Bas-Canada et à Rome, les témoignages des contemporains, etc.

Mgr Plessis méritait de se faire reconnaître civilement et officiellement évêque catholique de Québec par le gouvernement anglais. Sir George Prévoist, gouverneur du Canada, s'employa à réaliser ce vœu de l'évêque dès son arrivée à Québec en 1812. Malheureusement ce projet ne devait pas s'exécuter sous son administration.

Son successeur, sir John Coape Sherbrooke (c'est de ce dernier que vient le nom de notre grande rue Sherbrooke, à Montréal), poursuivit

les démarches commencées par son prédécesseur et obtint non seulement la reconnaissance civile de l'évêque de Québec, mais aussi sa nomination au conseil législatif. Il y eut un échange considérable de lettres entre le gouverneur et le ministre des colonies, lord Bathurst, mais tout s'arrangea bien. Le 2 février 1818, Mgr Plessis prenait possession de son siège au conseil législatif, ayant comme parrains les honorables Duchesnay et de Salaberry. Mgr Plessis écrit lui-même quelques jours plus tard qu'il fut admis au conseil à l'applaudissement général de tous les anciens membres. Toutefois, il y eut des nuages. Mgr Plessis avait pris son siège au conseil sans attendre la décision de la Sacrée Congrégation. On apprit avec étonnement la chose à Rome. Mgr Plessis souffrit dans son cœur d'être mal compris. La réponse de Rome vint enfin, mais surchargée de conditions. Mgr Plessis a-t-il eu la consolation d'y trouver la justification de son entrée au conseil? M. Caron a des doutes. Il croit que l'évêque de Québec mourut avant qu'elle lui parvint (décembre 1825).

Avec la mort de Mgr Plessis, disparut pour toujours l'évêque de Québec du conseil législatif. Le gouverneur fut le premier à recommander à Londres de ne pas nommer son successeur au conseil, vu que "Mgr Plessis s'était fait le chef actif et le défenseur du parti qui sous Papineau, avait tant troublé l'harmonie de la législature et causé tant de mal".

Au conseil, Mgr Plessis se fit l'avocat des droits des Canadiens catholiques, mais, comme l'écrivit plus tard Mgr Larivière: "La présence de Mgr Plessis au conseil législatif avait fait baisser dans l'estime d'un bon nombre de ses ouailles".

La brochure de M. l'abbé Caron jette une belle clarté sur cette aven-

ture encore délicate du passage de Mgr Plessis au conseil législatif de la province du Bas-Canada. Tout fervent de l'histoire amiera l'avoir dans sa bibliothèque. — A. A.

Directorats

Dans une circulaire qu'elle adressait aux journaux récemment, une importante compagnie de textiles annonçait la nomination de deux nouveaux membres à son conseil d'administration. L'un est le fils de l'un des plus importants financiers canadiens — celui-ci est membre de plus de cent cinquante conseils d'administration et son fils commence lui aussi à étendre ses "activités" — tandis que le second est un financier américain, habitant Londres depuis une douzaine d'années peut-être.

Dans cette circulaire, on faisait particulièrement état du fait que le financier londonien qui avait consenti à devenir directeur de la compagnie est un personnage en vedette dans les milieux financiers européens et fait partie d'au moins trente-cinq conseils d'autant de compagnies réparties en Grande-Bretagne, en France, en Espagne, en Belgique, en Italie, en Hollande et en Suède.

Il est possible que ce financier soit une acquisition pour la compagnie canadienne, pour établir par exemple des points de contact avec d'autres pays. Mais ce monsieur ne paraît être intéressé dans aucune entreprise qui puisse avoir un rapport même éloigné avec l'industrie canadienne en question. D'autre part, il ne semble pas que celle-ci puisse facilement s'assurer un important marché en Europe parce que dans la plupart des pays, surtout en Grande-Bretagne, en France, en Italie et en Belgique, des industries similaires sont solidement implantées. Alors, quel avantage

obtiendra-t-on de l'acquisition du financier de Londres? En quoi ce monsieur pourra-t-il rendre des services importants à la compagnie canadienne, alors qu'il demeure en Europe et qu'il est déjà intéressé dans des entreprises de caoutchouc, d'extincteurs chimiques, d'usines de filtration et de placage au nickel et au chrome? Peut-on même imaginer qu'il lui soit possible de suivre de près toutes ces entreprises disséminées dans huit pays différents, pays dont il ne connaît probablement pas la langue, dans plusieurs cas?

Ce cas démontre jusqu'à quel point la haute finance fait fausse route en voulant trop concentrer aux mains de quelques hommes, — C. H.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Ces routes

Québec, le 7 déc., 1933
Rédacteur en chef le Devoir,
430, rue Notre-Dame est,
Montréal, P.Q.
Cher M. Héroux.

Dans votre édition du 5 du courant, je trouve un article de M. Albert Rioux, intitulé *La Colonisation au Diocèse de Rimouski*, où il est question de certains chemins qu'il faudrait ouvrir pour favoriser la colonisation dans cette région et, particulièrement, la route Matane-Amqui.

Permettez-moi de vous fournir à ce sujet certains renseignements sur le progrès des travaux de construction de cette route.

Elle a une longueur totale de 39

M. le directeur-gérant,
le "Devoir",
C.P. 4020,
Montréal.

Monsieur:

Je soussigné la somme de pour assurer la survivance du "Devoir".

1o—Je vous fais remise ci-jointe de ma souscription.

2o—l'inclus un premier versement de \$ et je ferai remise du solde comme suit:

N.B.—(Rayer l'indication 1, ou 2, selon que la souscription est versée en plein, ou qu'elle sera versée par termes).

Signature

Adresse

Remarques du souscripteur:

Le congrès postal du Caire

M. Arthur Sauvé, dans une causerie à la radio, en explique l'importance — Les tarifs de transit — MM. E.-J. Underwood, Hormidas Beaulieu et Jean Bruchési accompagneront le ministre des Postes

«La Grande Guerre et la crise ont tellement transformé le monde et provoqué tant d'évolutions que celui qui assume une part de responsabilité dans l'administration de son pays ne doit pas refuser l'occasion qui lui est offerte de visiter, d'étudier sur place les conditions des nations qui tout en étant étrangères, ont des relations internationales d'importance vitale. Et s'il veut se rendre compte sérieusement de ce qui se déroule à sa vue, il en retirera assurément pour son pays, un avantage beaucoup plus que proportionné aux exigences du voyage».

«A partir de partir pour le congrès postal universel du Caire en janvier prochain, M. Sauvé a tenu à aller présenter ses souhaits du nouveau an à son personnel de Montréal. Il a aussi profité de l'occasion pour signaler l'importance du Congrès du Caire où des questions d'intérêt primordial pour le Canada seront étudiées.

Le congrès postal

Personne ne saurait nier l'importance de ce congrès de l'Union Postale qui, depuis sa création en 1874, répond à un grand besoin économique et constitue déjà une œuvre de progrès essentiel et de fraternité universelle.

Un ministre italien a qualifié le congrès postal: «Le premier parlement du monde». Cela s'explique par le fait que, depuis un siècle, dit un écrivain allemand, on procède comme les arts et les sciences, être dirigés dans un sens cosmopolite. «Les liens», ajoute-t-il, «qui unissent au monde intellectuel de toutes les nations civilisées sont si nombreux et si étroits qu'on est forcé de l'envisager comme une institution universelle lorsqu'on en saisit véritablement la haute valeur».

Au Congrès de Madrid en 1929, le roi d'Espagne, qui en fit solennellement l'inauguration, dans un discours de grande éloquence, s'écria: «Quand le fléau de la terrible guerre s'acharna sur notre génération, c'est grâce à la poste que des missions d'amour et de patrie ont pu être accomplies».

Par malheur, cette guerre transforma tellement notre régime économique et les conditions sociales que l'Union Postale dut, non sans difficultés, envisager des besoins nouveaux, comme ceux qui se présentent aux Congrès de 1924 et de 1929. Les bouleversements de la crise mondiale depuis 1930 ont créé aussi des conditions nouvelles qui ont été étudiées par les délégués experts de la Convention d'Ottawa en juin dernier, et des propositions en conséquence ont été préparées pour être soumises au prochain Congrès du Caire.

80 Nations

Quatre-vingt nations y seront représentées. Le Canada, membre de l'Union depuis 1878, et qui a son droit de vote comme nation reconnue par la Société des Nations, a la demande initiale de sir Robert Borden en 1919, soutenu par MM. King et Lapointe en 1924, doit être représenté aujourd'hui comme auparavant. Avant la reconnaissance officielle du Canada, notre pays était représenté au Congrès par le sous-ministre des Postes et des techniques du ministère. Depuis, le gouvernement, conservateur libéral, a reconnu l'opportunité d'être représenté par le ministre titulaire. C'est ainsi que le gouvernement King, en 1929, désigna mon prédécesseur, M. Veniot, pour prendre part au Congrès de Londres. M. Veniot n'eut empêché par un incident que je n'ai pas à juger ici. Dans son arrêté ministériel daté du 6 décembre 1929, le premier ministre King, à titre de secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, recommandait que M. P. J. Veniot, ministre des Postes; M. L. J. Gaboury, sous-ministre des Postes; et M. Arthur Webster, secrétaire du département des Postes, fussent désignés comme délégués représentant le Canada au Congrès de Londres et qu'ils fussent munis des pouvoirs plénipotentiaires pour signer les ententes et autres documents à la conclusion du Congrès.

Il est aussi recommandé que le ministre soit autorisé à se désigner un secrétaire pour la délégation.

Le tarif de transit

Pourquoi refuserais-je l'invitation qui m'a été faite instamment à la récente convention postale d'Ottawa? Au Congrès du Caire, seront discutées des questions de grande importance pour notre pays, entre autres celle des tarifs de transit. On sait quelle lutte opiniâtre se livre en faveur du libre transit considéré d'autre part comme contraire aux intérêts du Canada, qui est la route naturelle par laquelle les dépêches passent pour aller d'Europe en Orient, ce qui signifie pour nous un revenu annuel de plus d'un quart de millions de dollars.

La poste est nécessaire à tous les genres de relations, et donc aussi à celle du commerce et de l'industrie. En vue de répondre mieux aux besoins du commerce canadien et de servir autant que possible tous les intérêts du pays, le ministre des Postes a communiqué avec le ministre du Commerce, à Ottawa, avec des *Boards of Trade*, les Chambres de Commerce, avec nos commissaires à Londres et au Caire. Il est bon de connaître autant que possible non seulement notre

situation économique, mais les moyens de l'améliorer, soit par le service postal facilitant mieux les rapports commerciaux, soit par d'autres modes.

Il a été représenté que les envois de fret et de messageries de Montréal en Angleterre et en France sont chargés à temps pour le départ du paquebot, mais que les connaissements correspondants ne peuvent pas partir par le même paquebot; que les marchandises sont alors exposées à des frais appelés surestaries de l'arrivée à la réception des connaissements — soit généralement trois jours après. Certains commerçants ont fait remarquer que si l'on envoyait ces documents à Rismouski par la voie de l'air et qu'on les déposait au paquebot qui en résulterait une économie, il en résulterait une exemption de frais de surestaries pour les marchands de Montréal et d'ailleurs. Le tout sera considéré sérieusement, tout en tenant compte de la politique d'économie que nous pratiquons et des réels besoins du temps.

La Grande Guerre et la crise ont tellement transformé le monde et provoqué toutes sortes d'évolutions, que celui qui assume une part de responsabilité dans l'administration de son pays ne doit pas refuser l'occasion qui lui est offerte de visiter, d'étudier sur place les conditions des nations qui tout en étant étrangères, ont des relations internationales d'importance vitale. Et s'il veut se rendre compte sérieusement de ce qui se déroule à sa vue, il en retirera assurément pour son pays, un avantage beaucoup plus que proportionné aux exigences du voyage.

MM. Underwood, Bruchési et Beaulieu

C'est dans cet ordre d'aperçus et de sentiments que j'ai voulu être accompagné d'experts comme M. Hormidas Beaulieu et M. E.-J. Underwood, deux grandes compétences du ministère des Postes; aussi par M. Jean Bruchési, professeur de politique étrangère à l'Université de Montréal, auteur d'un intéressant volume sur l'Europe centrale et orientale. M. Bruchési, qui n'a jamais fait de journalisme de parti, je le dis à dessein, a cependant publié des études fort instructives sur la politique étrangère.

MM. Underwood et Beaulieu auront à prendre une part considérable dans les délibérations sur les propositions et les détails techniques concernant la poste internationale. On l'a souvent dit, chacune des provinces canadiennes doit s'efforcer de retirer des nouveaux traités de commerce autant d'avantages que possible et d'adopter, en conséquence, les modes de production convenant le mieux aux besoins de nos marchés. La connaissance des exigences commerciales et de la lutte concurrentielle est essentielle. M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture de Québec, arrive d'Europe, où il s'est occupé, déclare-t-il, de la vente de certains produits de la province de Québec. Ne serait-ce pas tant mieux?

Pourquoi la province de Québec n'aurait-elle pas aussi intérêt qu'un de ses représentants dans le gouvernement fédéral, qui pendant plus de vingt ans a discuté ses problèmes avec ses administrateurs et ses législateurs, fasse un examen de notre position dans certains pays d'Europe qu'il lui sera donné de visiter dans le parcours de son voyage? N'avons-nous pas assez souffert du fanatisme et des préjugés de toutes sortes pour que nous évitions de les aggraver ou d'en créer d'autres?

En terminant, M. Sauvé adresse ses félicitations et ses souhaits aux employés des Postes du Canada dans la langue de la majorité.

Travaux de chômage

Entente entre Ottawa et Québec
Ottawa, 11 (S.P.C.). — M. Gordon, ministre fédéral du Travail, a signé samedi une entente entre le gouvernement de la province de Québec et le gouvernement fédéral pour certains travaux de chômage qui donneront 100,000 jours d'ouvrage. Le gouvernement fédéral paiera 50 cents par jour par homme sur les travaux de voirie provinciale et 60 cents par jour d'ouvrage pour les travaux de la route transcanadienne.

Voici quels sont les comités qui bénéficieront des nouveaux travaux et la somme dévolue à chacun:
Argenteuil, \$84,000; Beauce, \$22,000; Brome, \$11,300; Chicoutimi, \$24,000; Gaspé, \$2,600; Gatineau, \$15,000; L'Islet, \$45,000; Joliette, \$6,000; L'Orignal, \$16,000; Montréal, \$13,500; Papineau, \$142,000; Québec, \$25,139; Rimouski, \$21,500; Rivière-du-Loup, \$15,000; Sherbrooke, \$26,400; Stanstead, \$20,000; Wolfe, \$9,300. — Total: \$500,439.

A l'hôpital Notre-Dame

Ce soir, à 8 h. 30, dans la maison des gardes-malades, rue Maisonneuve, M. le docteur N. Fournier donnera la seconde partie de son travail sur le traitement de la blennorrhagie aiguë, sujet de première importance pour le praticien général.

A 9 h. 30, M. le docteur Gerin-Lajoie exposera en détails l'évolution pathologique de la blennorrhagie chez la femme.

Tous les médecins et étudiants en médecine sont cordialement invités à assister.

Disparu

Saint-Hyacinthe, 11 (D.N.C.). — Gérard Saint-Onge, 17 ans, élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, est disparu de cette institution dans la nuit du 4 au 5 décembre. Lors de son départ il portait un paletot gris, chapeau gris et habit bleu. Mesure: 5 pieds, et 5 pouces. Le jeune Saint-Onge est le fils de M. Azarias Saint-Onge, Granville, V. Prière de communiquer toutes informations à son sujet au chef de police de Saint-Hyacinthe, Adolphe Bourgeois.

Mort de M. J.-C. Casavant

Le président de la maison "Casavant Frères", facteurs d'orgues de St-Hyacinthe, est décédé hier à 78 ans

Saint-Hyacinthe, 11. (D.N.C.). — M. Joseph-Casavant, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, président de la maison Casavant Frères, facteurs d'orgues de cette ville, de réputation mondiale, est décédé hier après-midi, à son domicile, à l'âge de 78 ans.

Il était malade depuis à peine une dizaine de jours. Avec sa mort disparaît le citoyen le plus en vue de notre ville.

M. Casavant était né à Saint-Hyacinthe même, le 16 septembre 1855, fils de Joseph Casavant, facteur d'orgues, et de Marie-Olive Sicard de Carufel. Après ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, il fit quatre ans d'apprentissage dans la facture des orgues, chez Eusèbe Brodeur, élève et successeur de M. Casavant, père. Il entreprit ensuite un voyage d'études en Europe, chez les principaux facteurs d'orgues de l'époque, après quoi, de retour au pays, il fonda, avec son frère, M. Samuel Casavant, la maison Casavant Frères.

Cette maison devint vite célèbre et ses instruments se trouvaient aujourd'hui dans toutes les parties du globe, aux États-Unis, aussi bien qu'au Canada, aux Bermudes et dans la Jamaïque, en Amérique du Sud, en France, en Afrique-Sud et au Japon. En 1919, la maison Casavant était transformée en compagnie sociale, et M. J.-C. Casavant en devenait le président. Il était également président de la Compagnie d'imprimerie et de comptabilité de Saint-Hyacinthe, editrice du *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

En 1880, M. Casavant avait épousé Mlle Evelina Papineau, fille de feu Camille Papineau, fils d'Auguste Papineau, l'un des frères du tribun canadien Louis-Joseph Papineau. De ce mariage naquirent huit enfants dont trois seulement survivent, les RR. SS. Saint-François de Sales et François de Chantal, des Sœurs de la Présentation de Marie, et Mlle Alice Casavant, de Saint-Hyacinthe.

Survivait aussi au défunt, un neveu, M. Aristide Casavant, de cette ville; deux nièces: Mmes F. Oliver, de Washington, D.C., et Paul Laframboise, de Saint-Hyacinthe.

En 1925, le Saint-Siège avait conféré à M. Casavant le titre de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le 14 courant, jeudi, à 10 heures de l'après-midi.

Le Devoir prie la famille en deuil d'agréer ses sincères condoléances.

Chevaliers de Saint-Grégoire

MM. P.-E. Boivin et John Mullin, de Granby

Granby, 11 (Spécial au Devoir). — MM. P.-E. Boivin, ancien maire de la ville de Granby, et Joseph S. Mullin, marchand local, ont revêtu solennellement hier à l'église de la Sainte-Famille les insignes de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, à l'occasion de leur nomination comme chevaliers de cet Ordre.

S. E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a célébré une messe pontificale et M. l'abbé Georges Cabana, de Sorel, a prononcé le sermon de circonstance.

Il y a eu réception après la messe au collège du Mont Sacré-Coeur. De plus, hier soir, les Chevaliers de l'Ordre ont offert un banquet aux nouveaux Chevaliers de Saint-Grégoire dans le sous-sol de l'église.

S. E. Mgr Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assistait.

Assemblée du club libéral Saint-Henri

Ce soir, il y aura assemblée du Club libéral du comté Saint-Henri, (Inc., Eng.), à 4211, rue Notre-Dame ouest.

Le budget italien

Rome, 11 (S.P.A.). — Le gouvernement italien annonce un déficit de 2,974,000,000 de lires dans son prochain budget, soit environ \$237,920,000. Le déficit est surtout attribuable à l'augmentation des charges d'intérêts. Le déficit pour l'année courante est d'environ \$320,000,000.

Point de retenue pour taxes

L'Union des citoyens du quartier Saint-Paul a tenu une assemblée, hier après-midi, dans la salle de l'église Holy-Cross, 1960, rue Jolicoeur.

L'assemblée a adopté une résolution pour demander que les droits des propriétaires soient reconnus de la même façon que les droits des chômeurs, autrement dit, que les propriétaires reçoivent leur chèque pour abri fourni aux chômeurs, tout comme les chômeurs reçoivent leur chèque pour la nourriture.

On ne veut pas que la ville garde l'argent en déduction des taxes dues. La ville ne retient pas les sommes dues aux commerçants, en déduction des taxes échues; elle n'a pas plus de raison de le faire pour les propriétaires.

Feu M. Joseph Leroux

M. Joseph Leroux, domicilié à 12, 65e avenue, Ville LaSalle, est décédé samedi, à l'âge de 73 ans. Il était né à Ville LaSalle et y avait toujours habité.

Il laisse un frère, M. Zotique Leroux, et une sœur, Mme Wilfrid Marchand, tous deux de cette ville. Les funérailles auront lieu demain, à 8 heures 30, à Ville LaSalle.

L'intronisation de Mgr Poisson

Préfet apostolique de St-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre, Miquelon, 11. (Spécial au Devoir). — L'intronisation de Monseigneur Adolphe Poisson comme préfet apostolique de Saint-Pierre et Miquelon, coïncidant avec le vingtième anniversaire de la célébration de sa première messe, a donné lieu ici à une cérémonie à la fois touchante et imposante hier avant-midi.

Le nouveau préfet apostolique de Saint-Pierre et Miquelon appartient comme ses prédécesseurs à la Congrégation du Saint-Esprit. S. E. Mgr Heitz fut le préfet de ces îles les dix années précédentes. Si nous voulons remonter plus loin, nous trouvons les noms de L.L. E.E. N.V. Oster, Legasse, ce dernier mort évêque de Périgueux.

Mgr Poisson est décoré de la légion d'honneur pour exploits de guerre et il a aussi conquis durant la guerre le grade d'officier d'artillerie. Depuis dix ans il dirigeait le collège de Saint-Christophe.

La préfecture apostolique des îles Saint-Pierre et Miquelon a été érigée en 1765, réorganisée en 1824, et surtout en 1870. Confiée de 1767 à 1793, de 1816 à 1892, et depuis 1912 aux Prêtres du Saint-Esprit. On y compte plus de 3,000 catholiques.

La congrégation du Saint-Esprit s'est spécialement consacrée à l'évangélisation des anciennes colonies françaises et des colonies actuelles. Elle dessert présentement trente-trois vicariats ou préfectures apostoliques à travers le monde.

"L'Idée Conservatrice"

Congrès annuel, demain

Le congrès annuel de l'Idée conservatrice aura lieu demain, au Club Confédération, rue Sherbrooke, sous la présidence de M. Tancredi Fortin à 10 heures du matin.

M. Henry-L. Auger parlera des buts que se propose l'Idée Conservatrice et M. le Dr Sylvio Lafortune, président de l'Association conservatrice du comté de Mercier, parlera de la coopération dans les rangs du parti conservateur. Des allocutions seront aussi prononcées par MM. Victor Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, et M. Armand Bellemare, de la Rivière.

Le soir, il y aura banquet. Les orateurs seront MM. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial, Arthur Sauvé, ministre des Postes, Alfred Duranville, ministre de la Marine, J. Penverne, c.r., J.-Olier Renaud.

Allocution du cardinal O'Connell

Justice, prudence, tempérance et force

Boston, 11 (S. P. A.). — Dans une allocution aux membres de la Société Saint-Vincent de Paul, le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, a exhorté les fidèles à la pratique des vertus cardinales de justice, de prudence, de tempérance et de force. Puis il a ajouté: «Ne lancez pas d'assertions rigoureuses au sujet des banquiers en général, parce que vous commettrez une injustice envers plusieurs hommes».

La grande tâche qui s'impose, a poursuivi Son Eminence, c'est de convaincre ceux qui manient l'argent de le faire honnêtement, à l'instar de la plupart des banquiers. Le gouvernement du pays y verra sans partialité.

Les harangues "hystériques"

Le cardinal a dit que les "harangues hystériques" ont des résultats semblables à ceux des cuivres sonores et des cymbales. Il a rappelé que l'Eglise interdit de nommer des individus devant l'autel.

Détroit, 11 (S. P. A.). — Dans un discours, samedi, M. l'abbé Charles E. Coughlin a reproché aux capitalistes d'asservir l'industrie à l'étalon-or. Il a affirmé que les capitalistes ont droit uniquement à des intérêts sur leurs placements.

Il tombe en bas du pont de la rue Dorchester

Un jeune homme de 24 ans, Hector Thompson, 2627, avenue Rushbrooke, s'est tué en tombant au bas du pont du C. N. R., rue Dorchester. Le jeune Thompson fut trouvé au fond de l'excavation de la rue Dorchester, hier matin. Il avait l'épine dorsale fracturée, les pieds et les mains gelés. Il était sans connaissance et on le conduisit en hâte à l'Hôpital Général où il est mort un peu après deux heures.

Méprise qui lui coûte la vie

Mme Edith Lyles, 60 ans, no 2397, rue St-Antoine, Montréal, a été tuée instantanément hier après-midi, vers 4 heures, à Ste-Anne-de-Belleuve par un convoi express. Prenant pour un convoi de voyageurs, elle craignait de manquer le train, traversa sur la voie et fut frappée par le rapide. Le train, qui filait à une vitesse de 50 milles à l'heure, ne put éviter l'accident.

La victime était allée à l'Hôpital militaire de Ste-Anne-de-Belleuve visiter un invalide et elle tentait de revenir à Montréal au moment où la mort l'a surprise.

Retraite fermée des voyageurs

De jeudi, le 14 décembre, au 17, à la Villa Saint-Martin, retraite fermée des Voyageurs, organisée par M. Z. Gagné, tél. By. 0516, rue du Bois-de-Boulogne, no 12201.

Les contrôleurs du crédit

Réunion générale jeudi midi au salon "A" de l'hôtel Queen.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Postes extérieurs

Lundi, 11 décembre

6.30 p.m. — Vera Vasek, contralto.
7.30 p.m. — Music on the Air.
8.15 p.m. — Edwin C. Hill: "The Human Side of the News".
9.00 p.m. — Leopold Stokowski et The Philadelphia Orchestra.
10.30 p.m. — Columbia News Service.
11.00 p.m. — Lum et Abner, comédiens.
11.15 p.m. — Richard Crooks, ténor, avec l'Orchestre Daily.
11.30 p.m. — A. and P. Gypsies.
11.45 p.m. — King's Jesters.
11.50 p.m. — Orchestre Paul Whiteman.
12.00 p.m. — WAZ.
12.30 p.m. — Chœur du Père Pinn.
1.00 p.m. — Jack Frost's Melody Moments.
1.30 p.m. — Phil Dwyer, baryton, orchestre Pasternack.
1.50 p.m. — Marcel Rodrigo, baryton espagnol, Orchestre Joseph Litalien.
2.30 p.m. — Henri Dearing, pianiste de concert.
3.00 p.m. — The Leaders, trio de voix d'hommes.
3.15 p.m. — Anthony Frome, ténor (Le prince-poète).
3.30 p.m. — Symphonies du Sud.
4.00 p.m. — Walter Dawley, organiste.
4.30 p.m. — Irene Albert (NBC).
5.15 p.m. — Mountain Melodiers.
5.30 p.m. — The Travelers Hour (Direction Norman Cloutier).
10.30 p.m. — WTIC Playhouse. Guy Hedlund, directeur.

Les beaux programmes

4.35 p.m. — The New World Symphony Orchestra avec Howard Barlow. Overture (Le Mariage de Figaro) de Mozart; Inflammatus (Stabat Mater) de Rossini; Menuet des Jolets, de Scriabin; auf den Allen Burg, de Dvorak; Rudolphe's March (Sigurd Jorsalfar) de Grieg.
5.00 p.m. — Leopold Stokowski — Allegro Moderato, Concerto No 2 en do mineur, de Rachmaninoff, solo de piano par Sylvia Levitt. — Orchestre Philadelphie, dir. Stokowski.

Radio-causeries de l'U.C.C.

Lundi, 11 déc. R. P. Léon Lebel.
Mardi, 12 déc. R. P. Albert Roux.
Mercredi, 13 déc. M. R.-M. Puget: 5ème leçon des Cours à Domicile de l'U.C.C.
Jeudi, 14 déc. M. L.-A. Lange: la Mutualité.
Vendredi, 15 déc. M. R.-M. Puget: Avant les Fêtes.
Samedi, 16 déc. M. J.-E. Laforte: Colonisation et Agriculture.

Postes locaux

LUNDI 11 DECEMBRE
4.00 Orchestre.
4.30 Cours de la Bourse.
4.45 Orchestre Symphonique C.B.S.
5.00 Les Sœurs Sympathiques.
5.15 Orchestre de la Météorologie.
5.30 Le programme Murphy.
5.45 Le programme du foyer.
6.15 Horoscope du jour.
6.30 Nennette et Rintintin.
6.45 L'odyssée d'un pharmacien.
7.00 L'Orchestre du jour.
7.15 La belle Dore.
7.45 L'Arlequin.
8.15 J.-C. Houle, le Chiro.
8.30 Variétés.
8.45 Causerie sur les cours de sécurité immobilière.
9.00 "L'ami Fritz", 1er acte, Erckmann-Chatrian.
9.30 Réclat d'harmonica.
10.00 Musique de danse.
10.30 Musique de danse.
11.00 "Un peu de tout".
11.30 Musique de danse.

CFCF

6.45 Programme d'Al Benoit-Benoit.
6.50 Variétés.
7.15 Causerie de Peggie Lloyd sur la femme moderne.
7.30 Émission de la Légion canadienne.
7.45 "Little Orphan Annie".
8.00 Heures du crépuscule.
8.30 L'horoscope du jour.
8.45 Cours de la Bourse.
9.00 L'Orchestre du jour.
9.30 Musique de chambre.
10.00 Concert "Symphonies".
10.15 The story of transportation.
10.30 "The Red Boys on Parade".
10.45 "The Round up rangers".
11.00 "Contended Road".
11.15 Les nouvelles.
11.30 Programme Romy.
12.00 Variétés.
12.30 L'heure du repos.
1.00 Bourse des métaux.
1.15 Romances.
1.45 Programme commercial.
2.00 L'heure de la prospérité.
2.30 La Fédération des ouvriers du Canada.
2.45 Théâtre de l'air.
3.15 J.-C. Houle, le Chiro.
3.30 Variétés.
3.45 Causerie sur les cours de sécurité immobilière.
4.00 "L'ami Fritz", 1er acte, Erckmann-Chatrian.
4.30 Réclat d'harmonica.
5.00 Musique de danse.
5.30 Musique de danse.
6.00 "Un peu de tout".
6.30 Musique de danse.

Longueur d'ondes en mètres et fréquence en kilocycles des principales postes:

Postes	Mètres	Kilocycles
CHRC	329.7	910
CHRC	411.1	730
CFCF	266	600
CHLP	266	600
CHRC	465	645
CHRC	266	600
CHRC	266	600
WABG	413.6	690
WABG	413.6	690
WJZ	304.3	790
WJZ	319.5	780
WJZ	319.5	780
WLWL	272.8	1100

Le 25e anniversaire des retraites fermées

L'année 1934 marque le vingtième anniversaire de l'établissement au Canada des retraites fermées. Un tel événement ne peut passer inaperçu. Aussi les nombreux retraités qui compte maintenant notre pays ont-ils résolu de le célébrer. La Journée catholique qui les réunit annuellement, de tous les coins de la province de Québec et même des provinces voisines, sera remplacée cette année par un congrès de trois jours qui se tiendra à Montréal sous les auspices de S. E. Mgr Gauthier, les 18, 19 et 20 mai prochain. Le programme de ce congrès sera bientôt publié.

L'Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 17 décembre, organisée par le comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Léon Lebel, S.J. Il exposera la nature de la grâce sanctifiante.

Cette causerie commence à 6 heures précises. A 6 heures 30, audition de chant religieux par la chorale de Saint-Etienne de Montréal, avec les concours des enfants du collège de Saint-Etienne, sous la direction de M. Alexandre D'Aragnon, maître de chapelle. A 6 heures 45, causerie missionnaire.

Mort de l'économiste Lévy

Paris, 11. (S.P.A.). — L'économiste français Raphaël-Georges Lévy est mort à 80 ans.

COMMERCE DANS L'EMPIRE

BARCLAYS BANK (CANADA)

RÉGIE PAR LA LOI DES BANQUES CANADIENNES

CETTE institution offre un service de banque complet pour le commerce dans l'Empire. Manufacturiers, marchands, importateurs et exportateurs sont cordialement invités à discuter leurs problèmes bancaires d'outre-mer et à profiter des facilités de banque directes qui leur sont offertes par

LE GROUPE DE BANQUES BARCLAY

QUI MAINTIEN PLUS DE 2000 BUREAUX ET DONT LES RESSOURCES DÉPASSENT \$2,500,000,000

BARCLAYS BANK LIMITED
Plus de 2000 Succursales en Angleterre et au Pays de Galles
UNION BANK OF MANCHESTER, LIMITED
164 Succursales dans le Nord de l'Angleterre
BARCLAYS BANK (FRANCE) LIMITED
15 Succursales en France et en Algérie
BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)
Plus de 400 Succursales en Afrique et Succursales dans les suivants: Antilles Anglaises, Guyane Anglaise, Égypte, Palestine, Gibraltar, Malte

##

La Page Féminine

"Vivre en aimant"

Un tour de voiture

Pour se reposer du grand labeur d'une semaine harassante, Roland décide d'un beau dimanche après-midi d'aller, en compagnie de ses deux affables cousines qui enseignent à l'école du village, prendre le frais sur la grande route du Nord, où l'air a une pureté et une légèreté presque uniques. Vêtu de gris, casqué d'une peau de vison, quelques fleurs à sa boutonnière, élégant de cette élégance masculine qui s'impose, il se dirige vers la maison de son oncle, en guidant un cheval trotteur excité par le tintinnement des grelots bien astiqués, et qui reluit comme un soleil d'été.

Au moment où le bruit argentin de la sonnerie de la porte retentit, oh! discrètement... Prince s'éveille en sursaut et aboie rageusement.

— Où vas-tu donc mon filleul? demande l'oncle d'un air joyeux.

— Je vais faire un tour de voiture en rase campagne et je désire amener mes deux charmantes cousines, Thérèse et Cécile.

Après un court tête-à-tête avec son épouse, qu'il quitte toujours de regret, pour des raisons motivées, le père, tapant ferme sa pipe de bois franc sur la bavette du poêle où pétillait une grosse atisée d'épingle et d'étable, rétorque avec son accent bien paternel: "Allez les enfants, mais soyez de retour avant la brumante".

Près de la boîte à bois, trois châtions, peletonnés, miaulent étourdissamment, pendant que la chatte essaie de les calmer en pourléchant leurs petites têtes grises; non loin d'une grande fenêtre, Claire termine la lecture du résumé d'une conférence très documentée sur Madeleine de Verchères; solidement adossée à un mur tout blanc, une ancienne horloge scande les secondes.

Engoncées dans les fourrures et des écharpes de laine, coquettement coiffées de deux chapeaux mignons, gais de nuance, accompagnés d'une voilette des plus féminines, et qui furent achetées chez une chapelière canadienne-française, les deux compagnes s'installent confortablement dans la voiture rutilante traînée par le coursier en forme, alors qu'un vent frivolt agite sa crinière ondulée.

Afin de calmer un peu ses nerfs à fleur de peau, la voisine arpente de long en large la galerie principale en chantonnant le refrain capoté et paradoxal que la grise apporte aux gais promeneurs: "Si mes deux jeunes filles qui sont parties en auto avec un étranger étaient ici à pareille heure, je ne les laisserais sûrement pas se balader sur la voie publique avec un type de ce calibre-là".

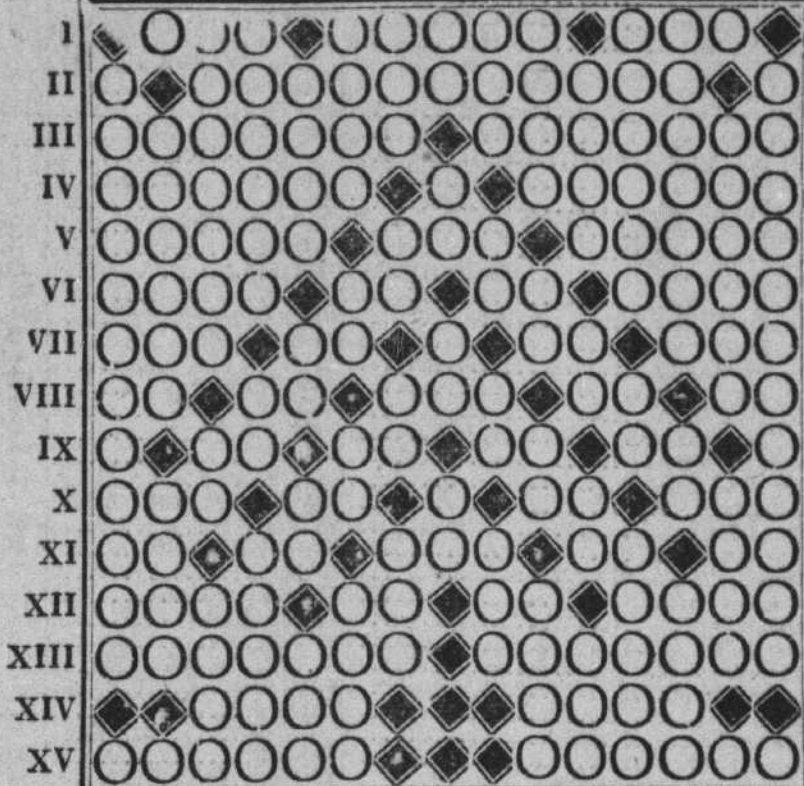
Une brise froide farde les joues pâles de l'audacieux gaillard, qui aspire à pleins pmons un oxygène tonifiant afin de mieux lutter contre les agents infectieux.

Quel bon air!... vante Thérèse. Dans la longue montée conduisant au village, Cécile, qui professe avec succès la musique, les sciences naturelles et la littérature, commente gravement, avec à-propos, quelques pensées profondes de Mme de Sévigné ou de Sully Prudhomme. Pendant qu'ils attendent dans la jette, presque remplie par la poudrière, mais baignée avec des petits cèdres qui fleurissent l'odeur de la savane, une Buick presque entassée dans la route enneigée, Thérèse, qui enseigne avec méthode la morale, le toisé, l'algèbre, l'art culinaire (suivant les sages directives de Dame Casserole), et les autres matières du programme scolaire, demande à Roland de résoudre un problème épineux, gros de conséquences: "Étant donné deux voyageurs, qui quittent le même point à un quart d'heure de distance, et barbelés, sur laquelle des chardons-

Mots en chaîne

PROBLEME No 40

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



Horizontalement:

I—Serviteur arabe — Festin — Grain de chapelier.
II—Admettre comme vrai.
III—Assemblée de nous — Habitua une équipe à la mer.
IV—Habitant d'une contrée de l'ancienne Afrique — Se dit d'un bâtiment qui s'affaisse.
V—Sol de l'acide urique — Aucun — Cuisinier à l'étrouffée.
VI—Pronom — Etui — Coutumes — Commune sur l'Aude.
VII—Général américain (1807-1870) — Conjonction ou adverbe — Seul — Lettres de honteux.
VIII—Lettres de lit — Arbre — Local où l'on danse — Prétite — Deux inconnus.
IX—Partie du corps — Lettre grecque — Métal — Fini dans quelque temps.
X—Étendue de liquide — Fleuve — Singe — Poème ancien.
XI—Conjonction — Préposition — Serpent — Langue — Ville de Chaldée.
XII—Succède au jour — Particule — Locution adverbiale — Joindre.
XIII—Ne sont pas hards — Tombé.
XIV—Vulgairement appelé pied-de-nez — Ville de France sur la Moselle.
XV—Sérin — Marteau de couvreur.

Verticalement:

1—Chaque année.
2—Repli au bord d'une étoffe — Enveloppe quelconque.
3—De la saison de l'hiver — Conjonction — Ministre mahométan.
4—Divise une pierre dans le sens des stratifications — Ville de France sur la Tille — Étendu.
5—Lainé — Retourné: bouddha chinois — Carte — Ferme.
6—Juridiction de Rome — Article — Possessif — Motif.
7—Ville d'Autriche — Négation — Absorbé — Vil.
8—Initiales d'un homme d'État italien (1829-1894) — Sans ornements — Note — Note.
9—Trois lettres débutantes — Parcourez Saint — Vieux.
10—Capitale d'un pays de l'Amérique du Sud — Connu — Soleil — Préfixe.
11—Défectuosité physique ou morale — Conjonction — Jupiter l'encre, paître — Peigne.
12—Fit rester en place — Symbole chimique du sodium — Morceaux de métal.
13—Petit canal — Lac — Animal allongé dans les végétaux pourris.
14—Quelques-uns sont à la mode de Bretagne — Combat.
15—Préserve de la foudre.

J.-P.R.

L'importance du corsage



Trois petits brins de muguet

Trois petits brins de muguet
Étaient tombés d'un bouquet...
Dispersés comme des graines,
Ils épuisaient dans le vent
Leur grâce, leur fraîcheur vaines
Et leur parfum captivant...

Or, un groupe de fillettes
Arrivait tout en dansant...
Trois d'entre elles, se baissant,
Ramassèrent les fleuriettes;
La première mit un brin
Dans l'agrafe de sa mante,
Mais l'enfant, trop remuante,
Le perdit sur le chemin...

La seconde des fillettes
Prit le muguet en riant
Et, d'un doigt enjoué,
En détacha les clochettes...
Puis, quand il ne resta plus
Entre ses mains qu'une tige,
La jeta comme un vestige
Des vieux siècles révolus...

La troisième, avec tendresse,
Embrassa la fleur de mai,
Qui lui rendit sa caresse
Sans un élan parfumé!
Elle la regarda vivre
Dans l'eau pure, tout le jour,
Et sur la page d'un livre
L'étendit avec amour...

Ainsi donc chaque brindille
Au même éclat odorant,
Par chaque petite fille
Eut un destin différent.

Et n'en est-il pas de même
Pour ces miettes de bonheur
Que la Providence sème
Pour réjouir notre cœur?...

Quelques-uns sans le voir passent
Ou bien ne s'en soucient pas,
Mais d'autres en font du cas,
Et, tendrement, les ramassent

Comme des brins de muguet
Qui sont tombés d'un bouquet...
Madeleine BOMMIER

Médaille d'or à des religieuses canadiennes en Chine

Kweiyang, (Kweichow, Chine). Le comité de secours aux affamés faisait le 2 septembre, le deuxième anniversaire de la fondation à Kweiyang d'un dispensaire confié aux Soeurs canadiennes des Saints-Anges. A cette occasion une médaille d'or fut remise aux religieuses par le gouverneur de la province. Après la remise de cette décoration un banquet réunit autour du gouverneur et de l'évêque, S. E. Mgr Suéguin, des Missions étrangères de Paris, plusieurs missionnaires, les membres du gouvernement, et diverses notabilités.

Les religieuses des Saints-Anges sont devenues très populaires dans la ville et même aux alentours, tant elles soignent bien les plaies de toutes sortes qu'on vient faire panser au dispensaire. Il faudrait les voir à l'oeuvre, au milieu de malades la plupart du temps repoussants, pour réaliser tout le dévouement qu'elles ont à déployer dans l'accomplissement de leur oeuvre hautement humanitaire, mais la population ne s'y trompe point, et les soldats eux-mêmes viennent de loin se faire soigner par elles, plutôt que de se présenter à leurs infirmiers militaires. (Fides).

A sa mémoire

La nouvelle église; elle est belle et joliment décorée; elle porte à la piété. Nous finirons par l'aimer. Désormais, pour longtemps — pour toujours — elle sera le rendez-vous de la population. Elle devient le cœur de nos activités religieuses et paroissiales. C'est sous son toit que demeure le bon Dieu, c'est là qu'il nous convie et d'où, maintenant, il viendra à nous. Bien placée, elle domine tout et tous. C'est cependant avec un cœur bien triste que je vois encore l'ancienne en montant à la nouvelle église.

Elle était si bonne cette vieille amie qui nous recevait toujours avec la joie et le cœur d'une mère. Sa vieillesse l'avait identifiée à l'histoire de la paroisse, de chaque famille, de chaque individu.

Sa cloche avait annoncé le baptême de la grande majorité. Chez elle le catéchisme et la prédication nous avaient appris à connaître, à aimer et servir notre Dieu. Combien d'enfants, et avec un bonheur qui ne s'oublie pas, s'y rendirent pour leur premier banquet eucharistique? Chaque matin, elle nous offrait l'Hostie Sainte. Dans ses murs, les vénérables pontifes Duhamel, Gauthier, Brunet ont consacré des prêtres. Un Délégué apostolique, aujourd'hui cardinal à Rome, y présidait naguère de splendides cérémonies. Un fondateur d'ordre, Dom Gréa, après nous avoir envoyés ses fils pour nous édifier et nous sanctifier, y vient lui-même

Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec

L'assemblée mensuelle de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec aura lieu le 13 décembre à 8 h. 15 p.m., à l'hôtel Windsor, chambre 129, sous la présidence de Mme Léola Saint-Jean. M. Michel Avey sera le conférencier et parlera des femmes belges et de leur travail social. Un programme musical sera exécuté au cours de la réunion par des artistes connus. Tous les membres et leurs amis sont invités à cette assemblée, dont l'entrée est gratuite.

Société d'étude et de conférences
Demain à 3 h. 15, à l'Institut Pédagogique, M. J.-B. Lagacé sera le conférencier à la réunion de la Société d'étude et de conférences. Sujet: De la causerie: la bataille des palettes.

Hôpital Notre-Dame

Une assemblée importante des dames patronnesses aura lieu à l'hôpital Notre-Dame le mercredi, 13 décembre à 10 h. 30 a.m. Toutes les bienfaitrices et les amies de l'oeuvre sont cordialement invitées.

Activités féminines

Aides-maternelles

L'Association des Aides-Maternelles a eu son assemblée régulière mardi dernier, dans les salons de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke.

Les aides-maternelles reçoivent une formation spéciale à leur mission de dévouement. Une étude approfondie de la puériculture et de la pédiatrie leur donne une parfaite compétence dans tous les soins à donner aux bébés dans quelques genres de maladie que ce soit et une connaissance particulière de la diète appropriée à toute circonstance. Elles sont auprès des bébés

en plus. Une discussion paraissait s'élever entre ces dames, à en juger par l'animation de leurs gestes et les éclats de leurs voix, bien que la distance empêchât de comprendre leurs paroles.

—Regardez-les! fit observer tout à coup l'ancien maire. On se croirait à la Chambre des députés! C'est pis que dans une République! tout le monde parle et personne ne s'entend!

Le percepteur haussa les épaules.
—Je parie que c'est encore ma femme! répliqua-t-il. Je la connais: avec sa manie de tout régimenter, elle bouleverse tout. Dirait-on jamais la fille d'un juge de paix?

L'atmosphère pacifiante jaillit respirée par Mme Blondin n'avait servi qu'à développer en elle l'amour de la chicanerie. Une toux sympathique de M. Lalande le constata discrètement.
—Si vous saviez ce que c'est de vivre avec elle! poursuivait son compagnon décidément en velle de confidences. Je puis me vanter

de l'avoir vu de toutes les couleurs depuis vingt-cinq ans! Une tête... un caractère!... sa fille aînée lui ressemble, et si ma petite Marthe ne me soutenait pas!... Je gagne mon paradis, je vous assure, car à chaque instant, pour un oui, pour un non, les autres me houspillent... Ah! vous êtes un homme heureux, vous!

—Moi tout oui, dit l'ancien maire avec bonhomie. Grâce à Dieu, j'ignore les scènes de ménage: ma femme est une femme soumise qui n'a d'autre volonté que la mienne, et je suis le maître chez moi.

Le break, ayant atteint le point culminant de la route, attendait les deux piétons qui ne se firent pas pour réintégrer leurs places. La descente s'opéra rapidement, et bientôt apparurent les toits mousus de la Noye. Le blottie au creux du vallonn comme dans un nid de verdure.

Les voyageurs virent en même temps quelqu'un s'avancer à leur rencontre et, bien avant de pouvoir distinguer les détails du costume ou les traits du visage, leurs

UNE QUESTION PAR MOIS

QUE PENSEZ-VOUS DE L'ART MODERNE?

La présente question est du domaine artistique et s'adresse à tous ceux et celles qui s'intéressent à l'embellissement du foyer. En supposant que vous ayez les moyens et la liberté d'installer chez vous un nouvel ameublement complet, donneriez-vous la préférence à l'art moderne ou à un genre classique? Dites ce que vous pensez de l'art moderne et si l'on peut l'adapter indifféremment à tous les genres d'intérieurs.

Tous les lecteurs et lectrices sont invités à répondre à ces questions mensuelles. On est prié d'inscrire lisiblement à l'encre, ou à la machine, sur un seul côté du journal. Les réponses arrivées après le 15 décembre ne seront pas considérées. Adresses à la Page Féminine, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

Petite Guerre

par François Duclos

41 (suite)
—Nous piétons sur place! s'écrie Mme Verger.

—Il faudrait décharger ces pauvres bêtes, remarque Mme Lalande.

—Qu'à cela ne tienne, riposte Mme Blondin: Théophile montera la côte à pied.

D'une main énergique, elle ouvrait déjà la portière et poussait dehors le percepteur, malgré la secrète résistance de ce dernier et les protestations de son entourage. Mais le ménage Blondin ne représentait pas mal l'association du Pot de terre et du Pot de fer: entre ces deux éléments, la lutte était trop inégale, et le plus faible n'o-

sait se heurter au plus fort.
Mme Lalande jeta un coup d'oeil expressif à son mari.

—Je descends, avec vous, mon cher, déclara celui-ci avec plus de politesse que d'empressement.

Les deux hommes commencèrent à marcher en courbant l'échine. Essouffés, cramoisis, ils éponageaient de temps en temps leur visage où perlaient des gouttes de sueur.

—Satanée chaleur! grommela M. Blondin.

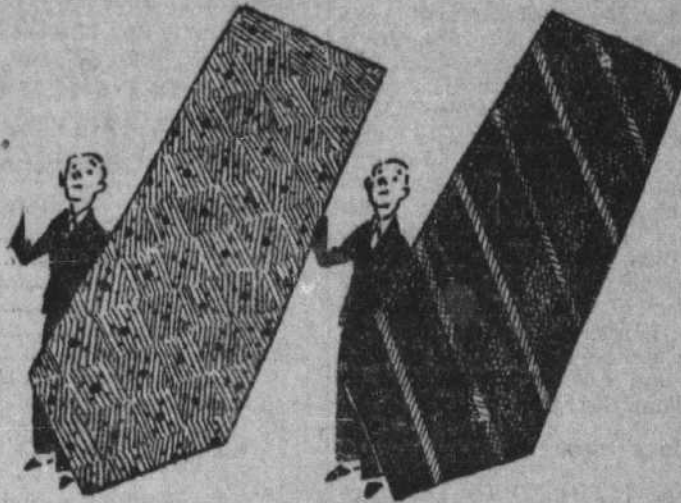
—Sale poussière! gémit M. Lalande.

La conversation tomba. Tous deux suivaient d'un oeil d'envie le break allégre qui s'éloignait de plus

EATON

C'est un Jour de Gala au rayon des cravates mardi. Une grande vente annuelle EATON. Nous attendons des foules nombreuses d'acheteurs heureux, à la recherche de cadeaux. Venez de bonne heure.

2400 Cravates faites à la main



Belles cravates, des principaux fabricants, achetées à grandes réductions, offertes à bas prix remarquable mardi. Les meilleurs des dessins et des couleurs de la saison. Faites en épais tissu à cravates, et finies avec soin, à la main.

Nous savons ce qu'aiment les hommes, ce qu'ils achètent pour eux-mêmes. Nous disons donc: "Vous serez fier de les donner — ils les porteront".

Nous suggérons une demi-douzaine au moins. En boîtes de cadeaux, si désiré.

Spécial des Fêtes mardi, **.69** 3 pour **2.00** chacune

Au rez-de-chaussée—rue Sainte-Catherine.

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

nous bénir. Un premier ministre fut le parrain de sa cloche. Cette suite de prêtres, nos anciens pasteurs, moines, séculiers, curés, vicaires, professeurs qui s'y sont succédés, nous y attache par des liens que rien ne pourra briser. Ces chants de nos anciens étudiants résonnent encore et pour longtemps à nos oreilles. Le jubilé d'or du premier pasteur, célébré par ses frères en religion et toute la paroisse, nous prêche encore la reconnaissance.

Que de foyers ont pris naissance sous sa bienveillante hospitalité. Que de cercueils, emportant la moitié de nos cœurs, ont reçu ses dernières sympathies. Elle rayonne encore, cette chère vieille église et dans la paroisse et dans nos cœurs qui lui seront fidèles.

O ma vieille église, tu as connu nos joies, nos peines. Tu étais bien la bonne mère de tous et de chacun. Maintenant, tu es là... abandonnée, dépeuplée... Tes enfants l'ont quittée, sans un dernier merci... sans un dernier baiser. Est-ce abili ou trahison? La bonté de vieille maman qui a aimé... et qui maintenant pleure aura-t-elle tout oublier... tout pardonner.

UNE FILLETTE

Au concert de Nazareth

Voici la liste des personnes qui assisteront au Concert de Nazareth, le 14 décembre, à la Salle Windsor:

Lady Gouin, Mme H. W. Dorken, Mlle M. et Mme O. Côté, docteur E. Langlois, M. et Mme E. Comming, M. et Mme B. Lancôt, Dr et Mme A. Desloges, M. et Mme F. Fauteux, M. et Mme E. Duverger, M. et Mme F.-O. Forest, Mme Yvon Dupré, Mlle Alice Desjardins, Mme Berthiaume, G. Bissonnette, G. Brassard, G.-D. Moineau, Mme E. Daoust, M. et Mme Marcel Bernier, M. et Mme J.-W. Labrie, M. et Mme Fabien, M. et Mme G. Duclos, M. et Mme E. Guimond, M. et Mme Ed. Latourelle, M. et Mme Victor Gaudet, M. et Mme Geoffroy, Dr A. Desjardins, M. et Mme A.-G. Dugal, M. et Mme C. Dionne, M. H. A. Perverley, M. et Mme Paul Desjardins, M. et Mme J.-W. Cadieux, Mme J. Chandler, M. et Mme J.-R. Beaudin, M. et Mme J.-R. Constantineau, M. et Mme E. Hurtubise, Mme E. W. Beatty, M. et Mme L.-P. Cordeau, M. et Mme H. Bousquet, M. et Mme R. Noizeux, Dr et Mme Léon Pré-



SAVON BABY'S OWN

Le MEILLEUR pour BÉBÉ et pour VOUS
Sa mousse agréable blanchit et adoucit la peau.
10 en cartons individuels

vost, M. et Mme J.-P. Papillon, M. et Mme O. Quesnel, M. et Mme P.-G. Renaud, M. et Mme J.-S. Vallée, M. et Mme Valiquette, M. et Mme F. Saint-Pierre, M. et Mme A. Savard, M. et Mme Chs. Trotter, Mme W.-H. Larue, Mme A. Colette, Mme J.-A. Viger, Mme J.-C. Côté, Mme A. Godels, Mlle J.-B. Olivier.

Ecoles Ménagères Provinciales

Mardi, 12 décembre, à 2 heures, aux Ecoles Ménagères Provinciales, cours de démonstration du dîner de Noël:

Cocktail aux grenades.
Hors-d'œuvre variés.
Bouchées aux crevettes.
Dinde farcie aux marrons.
Artichauts à la vinaigrette.
Salade d'endives et de cresson.
Gâteau de Noël.
Bombe glacée.

Toutes les personnes qui désirent assister à la démonstration culinaire de demain: dîner de Noël, et du 19 décembre, menu de réveillon, devront se munir de cartes d'avance, à l'école même, autrement, elles risquent de ne pouvoir entrer.

Pendant que la collation se préparait dans la cuisine ombreuse, la société, moins les jeunes gens, se rendit au jardin. Tout en se promenant entre les carrés de légumes, on organisa le départ, question déjà agitée en gravissant la côte.

Oh! ce retour, quel problème difficile à résoudre, à cause du bled! On transporta celui-ci dans le break où il reste précisément une place; mais Mme Verger voudrait que le docteur fut là pour porter secours, en cas de besoin.

—Si Gaston se trouvait mal en route, songez donc! — Alors, louons un bidet quelconque à la ferme; M. Lalande et M. Blondin reviendront en charrette pour tout concilier! — Informations prises, chevaux, domestiques, équipages, tout est dehors par ce temps de moisson; on ne trouve à l'écurie qu'un vieux âne contemporain de la grande mère, et bon tout au plus à traîner une charge d'herbe pour les lapins. — Tant pis, il faut être philosophe vu la circonstance, on s'installera un peu dans le break, n'est-ce pas vrai?

(A suivre)

COMMERCCE ET FINANCE

LES NOUVELLES
EN RACCOURCI

La situation

Dun & Bradstreet rapportent que la situation continue de s'améliorer au point que les très grands nombres d'entreprises au Canada termineront l'année dans une position financière notablement plus favorable qu'à la fin de 1932. Quoique l'industrie manufacturière n'ait pas encore réalisé des gains extraordinaires dans l'ensemble, il est à noter que le nombre des employés est en augmentation constante depuis sept mois. Le pouvoir d'achat est visiblement meilleur et les ventes au détail sont de ce fait plus considérables. La semaine dernière, on a constaté une forte augmentation dans les achats pour les fêtes et particulièrement pour ce qui est des articles de luxe, ce qui est certainement un indice d'amélioration.

Cours de l'argent

Londres, 11. (P.A.) — Le cours de l'argent en lingot a avancé de 1-8 à 18 5-8 pence.

Cours du sucre

New-York, 11 (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. non coté; janv. offre, 1.18; mars, offre, 1.22; mai, offre, 1.27; juil. 1.35; sept. 1.40.

Nouvelles compagnies

Québec, 11 (P.C.) — Les compagnies suivantes, avec siège social à Montréal, ont été incorporées la semaine dernière: Abel Box Lumber Ltd., Administrators, Inc., la Société d'Expansion du Commerce de détail canadien, Ltd., Meredith, Simmons (Québec), Ltd., Northern Chibougamau Mines, Ltd., Montreal and Provincial Shoe Repairs Association, Inc., Palace Fruit Store, Ltd., Northern Exploration Syndicate, Ltd., Starrock Dress Mfg. Company, Silver Plan, Ltd., Trudeau, Ltd.

Cours du café

New-York, 11. (P.A.) — Le marché du café est vigoureux. Rio: déc. offre, 6.00; mars, offre, 6.18; mai, offre, 6.32; juil. 6.43; sept. 6.66-67.

L'or aux Etats-Unis

Washington, 11. (P.A.) — Le prix que le gouvernement paiera pour l'or extrait aux Etats-Unis a été maintenu à \$34.01.

Marché du bétail

(P.C.) — Le nombre d'animaux mis en vente sur le marché local ce matin était de 5,116, soit 1,330 bêtes à cornes, 903 veaux, 1,331 agneaux et moutons et 1,552 porcs. Le marché des bêtes à cornes n'était pas très actif. Un certain nombre de boeufs de bonne qualité et pesant près de 1,200 livres se sont vendus à \$4.75, tandis que ceux de qualité moyenne ont rapporté entre \$2.50 et \$3.50. Le marché des veaux a été actif et les prix fermes. Ceux de bonne qualité ont rapporté de \$6.50 à \$7 et ceux de qualité moyenne de \$5.50 à \$6.25, tandis que ceux de qualité commune se sont vendus \$5. Les veaux à l'herbe ont rapporté de \$2 à \$2.75 et ceux de l'année de \$1.50 à \$2. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus \$7, ceux de qualité moyenne de \$5 à \$6.75. Une certaine quantité de porcs ont été vendus de \$6 à \$6.15 en vertu de contrats antérieurs. Les prix de la journée étaient de \$6.25 pour les porcs à boucherie avec prime de \$1 pour ceux de qualité choisie. Les lourds se sont vendus \$5.75, les extra-lourds \$5.25 et les légers \$5.75 à \$6.25.

Documentation

Industrial Canada (déc.) — Nova-Scotia Coal comes into its own — A daily diary for fire prevention in plants and buildings — Hamilton week buying policy — "Hard-to-work" features local products — Urges the elimination of price cutting. Suggestions for improving the banking system — Where W. Aldrich, président de la Chase National Bank, a été élu. Business Week (9 déc.) — Liquor returns under control — Industrial alcohol boom — Here comes the cars — Roosevelt is comfortable — Chain price squeeze — Production control in codes — Aldrich plan — Securities Act in the scale — New products — Small house loans — Regulating the exchanges — Business abroad — The figures of the week — Money and the market — NRA and progress. The Financial Post (9 déc.) — Vital changes in marketing policy for Canadian wheat — Eaton plants to manufacture for export trade — Federal advances and provincial finance — November better month than July — Putting Canada on sterling basis — Sixty years of dividends at ten per cent — Public works and employment in Canada.

Les cours moyens
à Wall Street

New-York, 11. P.C. — La moyenne des cours des 90 principaux titres, d'après les compilations de Standard Statistics:

	Indus.	Fin.	Uti.	Moy.
Hier	94.5	43.8	66.0	81.6
Mars dernier	90.0	40.3	63.3	78.9
Jan dernier	88.2	41.3	62.9	78.1
1932	122.1	92.8	156.2	123.5
1931	143.4	121.9	125.3	131.9
Haut (1932)	122.3	92.8	156.2	123.5
Bas (1932)	72.3	38.8	111.0	73.9
Haut (1931)	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas (1931)	60.0	30.8	92.8	61.3

Avez-vous besoin de bons livres? — Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbord 1241*).

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Les cours avaient tendance à la hausse ce matin quoique les gains, nombreux, se limitaient à quelques fractions. A midi le volume des transactions s'était élevé à 5,400 actions. Nickel a avancé de 50 s. à 11.75 tandis que Dom. Bridge, Pacifique Canadien, Shawinigan, Smelting, Brazilian, Alcohol, Massey Harris, Dominion Textile, General Steel Wares et d'autres ont avancé de quelques fractions. National Breweries, Montreal Power, Canadian Celanese et Canada Steamship ont fléchi.

(Compilation de la maison L.-G. Beaudin)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
300 Bruck Silk	16 1/2			15 1/2	
430 Brazilian	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 1/2	+ 1/4
5 B.C. Power "B"	21				
10 B.C. Power "B"	4 1/2				
260 Canada Cement	17				
1 Can. Car and Found.	4 1/2			30	
70 Can. Ind. Alcohol "A"	16 1/2	16 1/4	16 1/2		
125 Can. Ind. Alcohol "B"	14 1/4	14 3/4	14 1/2		
175 Can. Pac. Ry.	13 1/2	13 3/4	13 1/2	13 1/2	+ 1/2
125 Can. Steamship	7 1/2				
10 Cockshutt Plow	7 1/4				
190 Can. Smelting	13 1/2	13 1/2	13 1/2		
65 Can. Celanese	18 1/2				
55 Can. N. Power	17				
275 Dom. Bridge	22	22 1/2	22	22 1/2	
95 Dom. Textile	2 1/4	3	2 3/4		
470 Hollinger Con. Gold	11 50	11 75	11 50		
210 Int. Nickel	21 70	21 75	21 70	21 75	+ 25
25 Mont. Power priv.	15				
102 Massey-Harris	4 1/2	4 3/4	4 1/2		
590 McGill Frontenac	11 1/2	11 1/4	11 1/2	11 1/4	+ 1/4
1110 Mont. Power	33	33	32 3/4	32	
268 Mont. Power Deb.	44	44	43 3/4		- 1/4
70 Nat. Breweries	24 1/2	24 3/4	24 1/2	24 1/2	- 1/4
10 National Steel Car	12				
10 Power Corp.	8				+ 1/4
10 St. Lawrence Corp. priv.	5 1/2				
210 Shawinigan W. and P.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	+ 1/8
100 Winn. Electric	2				

BANQUES

34 Commerce	133
9 Montréal	167
57 Royale	133

Bourse de New-York

New-York, 11 (P.A.) — Les cours se sont avancés de 1 à 2 points au commencement de la séance. L'avance s'est étendue à un grand nombre de titres. Les alcools et les ferrovies ont été en vedette.

Auburn, Delaware and Hudson, Western Union, Santa Fe, U. S. Alcohol, Liquid Carbonic, American Commercial Alcohol se sont avancés de 2 points tandis qu'un nombre des titres qui ont avancé d'environ 1 point ont été U. S. Steel, American Telephone, Allied Chemical, N. Y. Central, Case, Public Service of N. J., DuPont et General Motors. Johns-Manville et Woolworth se sont stabilisés après avoir quelque peu fléchi.

Il s'est manifesté une certaine résistance à l'avance pendant la deuxième heure et les cours ont quelque peu fléchi par la suite. A midi les gains avaient été réduits de moitié en général.

Cours fournis par la maison G.E.O. FORTIN & RAINVILLE, courtiers, 223, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Air Reduction	102 1/2	102 1/2
American Chemical	150 1/2	150 1/2
American Can	9 1/2	9 1/2
American Power & Light	9 1/2	9 1/2
American Smelting	18 1/2	18 1/2
American Water Works	120	120 1/2
American Tel. & Tel.	13 1/2	13 1/2
Anacostia	30 1/2	30 1/2
Atchafalaya	30 1/2	30 1/2
Atlantic Refining	30 1/2	30 1/2
Baldwin Locomotive	25 1/2	25 1/2
Baldmore & Ohio	25 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	36 1/2	36 1/2
Canadian Pacific	32 1/2	32 1/2
Commercial Solvents	32 1/2	32 1/2
Chrysler Motors	53	52 1/2
Coca-Cola	98 1/2	98 1/2
Columbia Gas & Electric	38 1/2	38 1/2
Consolidated Gas of New-York	73 1/2	73 1/2
Continental Can. Co.	73 1/2	73 1/2
Corn Products	92 1/2	92 1/2
Commonwealth Southern	92 1/2	92 1/2
Dupont	92 1/2	92 1/2
Electric Power & Light Corp.	47 1/2	47 1/2
Freeport Texas	34 1/2	34 1/2
General Foods Corp.	34 1/2	34 1/2
General Motors	34 1/2	34 1/2
Guilford	21 1/2	21 1/2
General Electric	21 1/2	21 1/2
General Railway Signal	34	34
Hudson Motors	47 1/2	47 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	13 1/2	13 1/2
Johns-Manville	63	63
Kennecott Copper	36 1/2	36 1/2
McKesson & Co.	24 1/2	24 1/2
Montgomery & Ward	24 1/2	24 1/2
Nash Car Co.	29 1/2	29 1/2
National Bank	29 1/2	29 1/2
National Power Light	91 1/2	91 1/2
New York Central	38 1/2	38 1/2
Noranda	35 1/2	35 1/2
Norfolk & Western	18 1/2	18 1/2
Northwestern	31 1/2	31 1/2
Packard	31 1/2	31 1/2
Pennsylvania R.R.	31 1/2	31 1/2
Phillips Petroleum	17 1/2	17 1/2
Pub. Serv. of New Jersey	37 1/2	37 1/2
Republic Iron & Steel	17 1/2	17 1/2
Sears Roebuck	44 1/2	44 1/2
Simmons	27 1/2	27 1/2
Standard Oil	23 1/2	23 1/2
Standard Oil of New Jersey	46 1/2	46 1/2
Standard Oil of Ohio	16 1/2	16 1/2
Studebaker	26 1/2	26 1/2
Texas Corp.	114 1/2	114 1/2
United Aircraft	114 1/2	114 1/2
United Gas Improvement	17 1/2	17 1/2
U. S. Rubber	17 1/2	17 1/2
U. S. Industrial Alcohol	62 1/2	62 1/2
U. S. Steel	58 1/2	58 1/2
Vanadium	24 1/2	24 1/2
Western Union	58 1/2	58 1/2
Westinghouse	42 1/2	42 1/2
Woolworth	34	34

10 Br. Am. Oil	13 1/2	13 1/2
650 Br. & Dist.	2 3/4	2 3/4
85 Brew. Corp.	6 1/4	6 1/4
50 Can. Alk.	27 1/2	27 1/2
365 D. Corp.	22 1/2	22 1/2
20 Home Oil	1 1/2	1 1/2
60 Imperial Oil	13 1/2	13 1/2
20 Int. Petroleum	10 1/2	10 1/2
15 Melchers	10 1/2	10 1/2
10 Melchers B.	7 1/2	7 1/2
10 M. M. Co.	6 1/2	6 1/2
365 W. & P.	45 1/4	45 1/4
75 " " priv.	15 1/4	15 1/4
730 Walk. Br.	3 1/2	3 1/2
10 Beulahm.	3 1/2	3 1/2
MINES		
145 Noranda	35 1/2	35 1/2
80 Sullivan	29	29
50 Tech. Hg.	8 1/2	8 1/2
100 Wright Har.	6 1/2	6 1/2
100 Parkhill	35	35
200 Stedacora	10	10

10 Br. Am. Oil	13 1/2	13 1/2
650 Br. & Dist.	2 3/4	2 3/4
85 Brew. Corp.	6 1/4	6 1/4
50 Can. Alk.	27 1/2	27 1/2
365 D. Corp.	22 1/2	22 1/2
20 Home Oil	1 1/2	1 1/2
60 Imperial Oil	13 1/2	13 1/2
20 Int. Petroleum	10 1/2	10 1/2
15 Melchers	10 1/2	10 1/2
10 Melchers B.	7 1/2	7 1/2
10 M. M. Co.	6 1/2	6 1/2
365 W. & P.	45 1/4	45 1/4
75 " " priv.	15 1/4	15 1/4
730 Walk. Br.	3 1/2	3 1/2
10 Beulahm.	3 1/2	3 1/2
MINES		
145 Noranda	35 1/2	35 1/2
80 Sullivan	29	29
50 Tech. Hg.	8 1/2	8 1/2
100 Wright Har.	6 1/2	6 1/2
100 Parkhill	35	35
200 Stedacora	10	10

Cours officiels tels que fournis par la Presse Canadienne: Livre sterling à Montréal 5.06 1-2 Dollar américain à Montréal 98 7-8 Franc français à Montréal 60.09 Livre sterling à New-York 5.12 Dollar canadien à New-York 1.01 Franc français à New-York 60.18 Livre sterling à Paris 85.20 frs Dollar américain à Paris 16.40 frs Dollar canadien à Paris 16.17 frs

Sur le Curb

(P.C.) — Après un moment d'activité à l'ouverture, le marché a repris son apparence habituelle mais la fermeté des cours s'est généralement maintenue. Hiram Walker a avancé de près d'un point. Distillers, Seagram, Imperial Oil, Canadian Wineries et International Petroleum de quelques fractions.

Dans la section des mines la demande était faible. Noranda a avancé tout de même de 1.00.

Wright Hargreaves a reculé de 50 s.

10 Br. Am. Oil	13 1/2	13 1/2
650 Br. & Dist.	2 3/4	2 3/4
85 Brew. Corp.	6 1/4	6 1/4
50 Can. Alk.	27 1/2	27 1/2
365 D. Corp.	22 1/2	22 1/2
20 Home Oil	1 1/2	1 1/2
60 Imperial Oil	13 1/2	13 1/2
20 Int. Petroleum	10 1/2	10 1/2
15 Melchers	10 1/2	10 1/2
10 Melchers B.	7 1/2	7 1/2
10 M. M. Co.	6 1/2	6 1/2
365 W. & P.	45 1/4	45 1/4
75 " " priv.	15 1/4	15 1/4
730 Walk. Br.	3 1/2	3 1/2
10 Beulahm.	3 1/2	3 1/2
MINES		
145 Noranda	35 1/2	35 1/2
80 Sullivan	29	29
50 Tech. Hg.	8 1/2	8 1/2
100 Wright Har.	6 1/2	6 1/2
100 Parkhill	35	35
200 Stedacora	10	10

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CHANG, BURKE & Co., 222, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

10 Br. Am. Oil	13 1/2	13 1/2
650 Br. & Dist.	2 3/4	2 3/4
85 Brew. Corp.	6 1/4	6 1/4
50 Can. Alk.	27 1/2	27 1/2
365 D. Corp.	22 1/2	22 1/2
20 Home Oil	1 1/2	1 1/2
60 Imperial Oil	13 1/2	13 1/2
20 Int. Petroleum	10 1/2	10 1/2
15 Melchers	10 1/2	10 1/2
10 Melchers B.	7 1/2	7 1/2
10 M. M. Co.	6 1/2	6 1/2
365 W. & P.	45 1/4	45 1/4
75 " " priv.	15 1/4	15 1/4
730 Walk. Br.	3 1/2	3 1/2
10 Beulahm.	3 1/2	3 1/2
MINES		
145 Noranda	35 1/2	35 1/2
80 Sullivan	29	29
50 Tech. Hg.	8 1/2	8 1/2
100 Wright Har.	6 1/2	6 1/2
100 Parkhill	35	35
200 Stedacora	10	10

Cours des trusts fixes

Cours des trusts fixes		Offre
		Des
Can. America Trust	4 1/2	3
Can. Inter. Trust	3 1/2	4 1/2
"Diversified Trust "G"	3.05	3 1/2
"D"	3 1/2	3 1/2
First All Can. Units	8.55	9 1/2
Do. 1945	6 1/2	6 1/2
Independence Trust	1.98	2 1/2
Grouped Income Shs	1.39	1 1/2
"Quarterly Income Shares	1.91	1 1/2
"Five-Year Fixed	1.98	2 1/2
"United N.Y. Bank Trust	3 1/2	3 1/2
"U. S. Ind. Trust	3 1/2	3 1/2
"U. S. Ind. T. S. nouv.	2.18	2 1/2
Do. 1958	2.25	2 1/2
Do. ancien	1.74	2 1/2
Cumulative T. S.	2.37	2 1/2
New Corp. T. S. Accum.	2.34	2 1/2
Do. Distrib.	2.15	2 1/2
Five-Year Fixed T.S.	1.19	1 1/2
Old Corp. T. S.	2.25	2 1/2
Compagnies de C. S.	3 1/2	3 1/2
"Am. Composite Shares"	3 1/2	3 1/2
"Amer. Founders Com."	6 1/2	6 1/2
"Brit. Type Inv."	6 1/2	6 1/2
Can. Gold Trust	5.75	5 1/2

LA VIE SPORTIVE

Les Rangers ont remporté la victoire

(Par X.-E. NARBONNE)
Les joueurs du Canadien et les amateurs qui ont assisté à la partie de samedi dernier, au Forum, entre le Bleu Blanc Rouge et les Rangers, ont pu constater que les services d'un bon gardien de but et d'une solide défense sont indispensables pour assurer l'échec du club adversaire car la victoire des Rangers sur le Canadien, samedi soir, par un résultat de 4 à 2, n'est pas le résultat de la supériorité des New-Yorkais sur les habitants de Montréal, mais grâce à l'excellente tenue d'Aitkenhead, Ching Johnson et Earl Selbert, mais particulièrement de la magnifique exhibition donnée par le gardien des filets du club new-yorkais, Aitkenhead a été la cause de la défaite du Bleu Blanc Rouge car sans son travail de toute beauté dans les filets le Canadien aurait remporté haut la main les honneurs de la victoire.

Les joueurs de Newy Lalonde ont été bien supérieurs à leurs rivaux sur l'attaque car, du commencement à la fin des soixante minutes réglementaires le club local a eu un avantage marqué sur les visiteurs en ce qui concerne l'offensive mais malheureusement on ne peut pas en dire autant pour ce qui concerne la défense. D'abord le premier point des Rangers a été enregistré alors que Gerald Carson bloquait la vue à Lorne Chabot et les autres ont pu être mis au crédit des visiteurs à la suite de la faiblesse de notre défense et disons, en toute justice, que Chabot n'a pas été aussi solide qu'à l'ordinaire et qu'il a été plutôt nonchalant par moments et qu'il a montré une certaine faiblesse dans la période initiale.

Il faut aussi admettre que la chance a joué un grand rôle dans la joute de samedi soir en faveur des visiteurs tandis que la guigne s'est acharnée au Bleu Blanc Rouge, particulièrement dans la dernière période. Les joueurs du Canadien ont attaqué avec énergie mais à chaque fois qu'un équipier du Bleu Blanc Rouge semblait avoir des chances de compter il survenait quelque chose qui annulait ses chances. Joliat, Georges Manthra, Godin et Carson ont été frustrés de plusieurs points par la malchance mais Howie Morenz a réussi à jeter la rondelle dans les filets des Rangers sur le retour d'un coup lancé par Joliat au début de la deuxième période et ne restait plus que deux secondes à jouer, Sammy Godin est parvenu à prendre Aitkenhead, en défaut.

Malgré leur échec, les joueurs du Canadien ont été fréquemment et longuement applaudis mais c'est surtout Joliat qui a mené le bal pour le Bleu Blanc Rouge malgré que Jack Riley et Sammy Godin aient fait un travail très effectif sur l'attaque des habitants. Howie Morenz a fait plusieurs belles courses mais il n'a pas brillé d'un bien vil éclat malgré qu'il ait réussi à compter pour son club. Pit Lépine et Johnny Gagnon ont bien joué dans la première période mais ont ralenti dans les deux autres manches tandis que Bourgeault et Carson ont été les joueurs les plus effectifs sur la défense de notre club local.

La partie de samedi soir a été dénuée de brutalité; les sept mille spectateurs ont fort goûté l'exhibition fournie et ont admiré la belle tenue des deux équipes aux prises. Odie Cleghorn et McCurry dirigeaient la partie et ces officiers ont donné satisfaction aux clubs intéressés et aux spectateurs.

Alignement des équipes:
Rangers: but, Aitkenhead; défenses, E. Selbert et Johnson; centre, Boucher; avant, F. Cook et W. Cook; subs: A. C. Selbert, Dillon, Murdoch, Keeling, Carr, Heller, Brennan, Pusie, Osmundson.
Canadien: but, Ching Johnson; défenses, S. Mantha et Carson; centre, Morenz; avant, Joliat et Gagnon; subs: G. Mantha, Larochelle, Lépine, Burke, Bourgeault, McDonough, Riley, Raymond, Godin.
Arbitres: Cleghorn et McCurry.

Pas de point, pas de punition.
1-Détroit: Carrigan 5.02
Punitions: Barker 2, Jarvis, Berlett.
Troisième période
2-Buffalo: Armand 4.36
Punitions: Berlett, Williams.
Période supplémentaire
Pas de point, pas de punition.

Le classement des équipes
LIGUE NATIONALE
Section canadienne
G. P. N. P. C. Pts
Toronto 9 2 1 45 18 19
Canadien 6 6 1 23 24 13
Ottawa 5 7 0 25 23 10
Maroons 3 6 3 20 32 9
Américain 1 7 3 20 43 5

Section américaine
Détroit 7 4 1 28 25 15
Chicago 6 5 1 15 14 13
Boston 6 6 0 27 25 12
Rangers 4 4 2 15 14 10

LIGUE INTERNATIONALE
Détroit 6 5 2 24 33 14
Cleveland 6 6 1 29 26 13
Syracuse 6 5 4 26 19 12
Buffalo 4 3 4 26 20 12
Windsor 5 5 0 23 18 10
London 2 7 1 13 25 5

LIGUE CANAD-AMERICAINE
Boston 5 3 0 27 23 10
Québec 5 4 0 24 23 10
Providence 3 1 2 8 5 8
New-Haven 3 5 1 12 19 7
Philadelphie 2 5 1 16 17 5

GROUPE SENIOR
McGill 4 0 1 16 6 13
Verdun 4 2 0 22 16 9
Canadien 3 3 1 16 15 8
Roya 3 2 1 21 16 7
St-François 2 3 1 12 17 6
LaFontaine 1 4 1 9 20 3
Victoria 0 3 1 8 14 1

LIGUE MONT-ROYAL
Villeray 3 1 0 10 5 6
Delorimier 2 1 1 7 4 5
Champêtre 1 1 2 6 6 4
St-Gichel 1 2 1 6 11 3
Rosemont 0 2 2 4 7 2

LIGUE JUNIOR
St-François 2 0 0 8 3 4
Victoria 1 0 0 3 2 2
McGill 0 0 1 3 3 1
Canadiens 0 1 1 4 6 3
Roya 0 2 0 4 8 0

Deux parties dans la Ligue de l'Est
Ce soir, la Ligue de l'Est présentera un autre beau programme à l'Arena Roussin. D'abord le cinquième club et non le moindre fera ses débuts dans la Ligue. Nous voyons parler du Savaria qui s'attaque au Lapointe-Roy-Lévesque qui a vaincu le Pointe-aux-Trembles lundi dernier. Mais habilement piloté par M. Savaria et A. Vanier le club Savaria peut causer des surprises et renverser des calculs.

Dans la deuxième joute les Chevaliers de Colomb vainqueurs du Club de l'Est s'attaqueront au Pointe-aux-Trembles. Arbitres: Pedneault et Richardson.

Composition des équipes:
Cleveland: but, Stark; défenses, Radley et Noble; centre, Brophy; allés, Groh et Ouellette; subs: Callaghan, Rennie, Benson, Cormier, Ranger, Jackson, Herbert.
Syracuse: but, Cude; défenses, Speyer, Dutkowski; centre, Schrier; allés, Forslund et Bogardis; subs: Hughes, Downie, Darragh, Martin.
Arbitre: Percy Lesueur.

Première période
1-Cleveland: Noble 7.15
Punition: Ranger.
Deuxième période
2-Cleveland: Cormier 4.45
3-Syracuse: Downie 9.30
4-Syracuse: Miller 10.25
5-Syracuse: Forslund 12.13
6-Cleveland: Cormier 13.50
Punitions: Callaghan, Radley, Downie, Benson, Hughes, Downie.

Troisième période
7-Cleveland: Ranger 3.40
Punitions: Dutkowski, Miller, Callaghan, 2, Groh.

Composition des équipes:
Cleveland: but, Stark; défenses, Radley et Noble; centre, Brophy; allés, Groh et Ouellette; subs: Callaghan, Rennie, Benson, Cormier, Ranger, Jackson, Herbert.
Syracuse: but, Cude; défenses, Speyer, Dutkowski; centre, Schrier; allés, Forslund et Bogardis; subs: Hughes, Downie, Darragh, Martin.
Arbitre: Percy Lesueur.

Première période
1-Cleveland: Noble 7.15
Punition: Ranger.
Deuxième période
2-Cleveland: Cormier 4.45
3-Syracuse: Downie 9.30
4-Syracuse: Miller 10.25
5-Syracuse: Forslund 12.13
6-Cleveland: Cormier 13.50
Punitions: Callaghan, Radley, Downie, Benson, Hughes, Downie.

Troisième période
7-Cleveland: Ranger 3.40
Punitions: Dutkowski, Miller, Callaghan, 2, Groh.

Les Maroons perdent hier à Détroit

Détroit, 11. — Les Maroons de Montréal et les Ailes Rouges de cette ville se sont rencontrés hier soir pour la deuxième fois cette saison et, pour la deuxième fois, les hommes de Jack Adams ont remporté la palme contre leurs adversaires alors que les locaux ont vaincu les protégés d'Eddie Gerard par 3 à 1 hier.

Cooney Weiland a été le héros de la joute car l'ancien équipier des Bruins de Boston et des Sénateurs d'Ottawa a compté un point et a aidé ses coéquipiers à compter deux autres buts, ce qui veut dire que le joueur de centre a participé à tous les points enregistrés contre les Maroons. Paul Haynes a compté le point des visiteurs sur une passe de Dave Trotter.

John Ross Roach, gardien de but des Ailes Rouges, a été blessé à la deuxième période et c'est Cox qui l'a remplacé dans les filets.

La joute d'hier soir fut passionnément mouvementée. Jimmy Ward échangea des coups avec un spectateur et la police dut intervenir et dans la troisième période ce même joueur, qui était de mauvais humeur, reçut une majeure pour avoir échangé des coups avec Wiseman et Aurie et Baldy Northcott reçurent également chacun une majeure pour avoir fait du pugilat. La joute fut rude et pas moins de treize punitions furent infligées par les arbitres Smith et Hewitson.

Alignement des équipes:
Montréal: but, Kerr; défenses, Graham et Wentworth; centre, Smith; avant, Robinson et Northcott; subs: Kiles, McKee, Mackenzie, Haynes, Brydson, Trotter, Ward, Ayres.
Détroit: but, Roach; défenses, Evans et Young; centre, Weiland; avant, Aurie et Lewis; subs: Goodfellow, Wiseman, Sorrell, Emme, Buswell, Robertson, Pettifer et Mark.

Arbitres: Hank Smith et Bobby Hewitson.
Première période
1-Détroit: Robertson 11.50
Punitions: Brydson, Ayres.
Deuxième période
Pas de point, pas de punition.
Punitions: Haynes, Evans 2, Aurie, majeure, Northcott, majeure.

Troisième période
2-Détroit: Weiland 10.45
3-Montréal: Haynes 13.10
4-Détroit: Weiland 17.18
Punitions: Smith, Haynes, Wiseman, Ward, majeure, Smith, Robertson.

Joute nulle à Fort Erie
Fort Erie, 11. — Les Bisons de Buffalo et les Olympiques de Détroit ont fourni une intéressante exhibition du sport national canadien samedi soir alors que les deux clubs ont annulé par un résultat de 1 à 1 après dix minutes de jeu supplémentaire. C'est la troisième fois cette saison que les Bisons font partie nulle.

Alignement des équipes:
Buffalo: but, Taugher; défenses, Teasdale et Hollett; centre, Schultz; avant, Baron et Jarvis; subs: Roth, Convey, Dorsey, Armand, Newman, O'Neill, Berlett.
Détroit: but, Cox; défenses, Lederman et Foster; centre, Carrigan; avant, Masse et Mar; subs: Williams, Cooper, Moffatt, Mitchell, Starr.

Arbitre: Mickey Ion, Brantford.
Première période
Pas de point, pas de punition.
Deuxième période
1-Détroit: Carrigan 5.02
Punitions: Barker 2, Jarvis, Berlett.
Troisième période
2-Buffalo: Armand 4.36
Punitions: Berlett, Williams.
Période supplémentaire
Pas de point, pas de punition.

Le classement des équipes
LIGUE NATIONALE
Section canadienne
G. P. N. P. C. Pts
Toronto 9 2 1 45 18 19
Canadien 6 6 1 23 24 13
Ottawa 5 7 0 25 23 10
Maroons 3 6 3 20 32 9
Américain 1 7 3 20 43 5

Section américaine
Détroit 7 4 1 28 25 15
Chicago 6 5 1 15 14 13
Boston 6 6 0 27 25 12
Rangers 4 4 2 15 14 10

LIGUE INTERNATIONALE
Détroit 6 5 2 24 33 14
Cleveland 6 6 1 29 26 13
Syracuse 6 5 4 26 19 12
Buffalo 4 3 4 26 20 12
Windsor 5 5 0 23 18 10
London 2 7 1 13 25 5

LIGUE CANAD-AMERICAINE
Boston 5 3 0 27 23 10
Québec 5 4 0 24 23 10
Providence 3 1 2 8 5 8
New-Haven 3 5 1 12 19 7
Philadelphie 2 5 1 16 17 5

GROUPE SENIOR
McGill 4 0 1 16 6 13
Verdun 4 2 0 22 16 9
Canadien 3 3 1 16 15 8
Roya 3 2 1 21 16 7
St-François 2 3 1 12 17 6
LaFontaine 1 4 1 9 20 3
Victoria 0 3 1 8 14 1

LIGUE MONT-ROYAL
Villeray 3 1 0 10 5 6
Delorimier 2 1 1 7 4 5
Champêtre 1 1 2 6 6 4
St-Gichel 1 2 1 6 11 3
Rosemont 0 2 2 4 7 2

LIGUE JUNIOR
St-François 2 0 0 8 3 4
Victoria 1 0 0 3 2 2
McGill 0 0 1 3 3 1
Canadiens 0 1 1 4 6 3
Roya 0 2 0 4 8 0

Deux parties dans la Ligue de l'Est
Ce soir, la Ligue de l'Est présentera un autre beau programme à l'Arena Roussin. D'abord le cinquième club et non le moindre fera ses débuts dans la Ligue. Nous voyons parler du Savaria qui s'attaque au Lapointe-Roy-Lévesque qui a vaincu le Pointe-aux-Trembles lundi dernier. Mais habilement piloté par M. Savaria et A. Vanier le club Savaria peut causer des surprises et renverser des calculs.

Dans la deuxième joute les Chevaliers de Colomb vainqueurs du Club de l'Est s'attaqueront au Pointe-aux-Trembles. Arbitres: Pedneault et Richardson.

Composition des équipes:
Cleveland: but, Stark; défenses, Radley et Noble; centre, Brophy; allés, Groh et Ouellette; subs: Callaghan, Rennie, Benson, Cormier, Ranger, Jackson, Herbert.
Syracuse: but, Cude; défenses, Speyer, Dutkowski; centre, Schrier; allés, Forslund et Bogardis; subs: Hughes, Downie, Darragh, Martin.
Arbitre: Percy Lesueur.

Première période
1-Cleveland: Noble 7.15
Punition: Ranger.
Deuxième période
2-Cleveland: Cormier 4.45
3-Syracuse: Downie 9.30
4-Syracuse: Miller 10.25
5-Syracuse: Forslund 12.13
6-Cleveland: Cormier 13.50
Punitions: Callaghan, Radley, Downie, Benson, Hughes, Downie.

Troisième période
7-Cleveland: Ranger 3.40
Punitions: Dutkowski, Miller, Callaghan, 2, Groh.

Composition des équipes:
Cleveland: but, Stark; défenses, Radley et Noble; centre, Brophy; allés, Groh et Ouellette; subs: Callaghan, Rennie, Benson, Cormier, Ranger, Jackson, Herbert.
Syracuse: but, Cude; défenses, Speyer, Dutkowski; centre, Schrier; allés, Forslund et Bogardis; subs: Hughes, Downie, Darragh, Martin.
Arbitre: Percy Lesueur.

Première période
1-Cleveland: Noble 7.15
Punition: Ranger.
Deuxième période
2-Cleveland: Cormier 4.45
3-Syracuse: Downie 9.30
4-Syracuse: Miller 10.25
5-Syracuse: Forslund 12.13
6-Cleveland: Cormier 13.50
Punitions: Callaghan, Radley, Downie, Benson, Hughes, Downie.

Troisième période
7-Cleveland: Ranger 3.40
Punitions: Dutkowski, Miller, Callaghan, 2, Groh.

Composition des équipes:
Cleveland: but, Stark; défenses, Radley et Noble; centre, Brophy; allés, Groh et Ouellette; subs: Callaghan, Rennie, Benson, Cormier, Ranger, Jackson, Herbert.
Syracuse: but, Cude; défenses, Speyer, Dutkowski; centre, Schrier; allés, Forslund et Bogardis; subs: Hughes, Downie, Darragh, Martin.
Arbitre: Percy Lesueur.

Première période
1-Cleveland: Noble 7.15
Punition: Ranger.
Deuxième période
2-Cleveland: Cormier 4.45
3-Syracuse: Downie 9.30
4-Syracuse: Miller 10.25
5-Syracuse: Forslund 12.13
6-Cleveland: Cormier 13.50
Punitions: Callaghan, Radley, Downie, Benson, Hughes, Downie.

Troisième période
7-Cleveland: Ranger 3.40
Punitions: Dutkowski, Miller, Callaghan, 2, Groh.

Composition des équipes:
Cleveland: but, Stark; défenses, Radley et Noble; centre, Brophy; allés, Groh et Ouellette; subs: Callaghan, Rennie, Benson, Cormier, Ranger, Jackson, Herbert.
Syracuse: but, Cude; défenses, Speyer, Dutkowski; centre, Schrier; allés, Forslund et Bogardis; subs: Hughes, Downie, Darragh, Martin.
Arbitre: Percy Lesueur.

Première période
1-Cleveland: Noble 7.15
Punition: Ranger.
Deuxième période
2-Cleveland: Cormier 4.45
3-Syracuse: Downie 9.30
4-Syracuse: Miller 10.25
5-Syracuse: Forslund 12.13
6-Cleveland: Cormier 13.50
Punitions: Callaghan, Radley, Downie, Benson, Hughes, Downie.

Troisième période
7-Cleveland: Ranger 3.40
Punitions: Dutkowski, Miller, Callaghan, 2, Groh.

Autre échec pour le club New-Yorkais

New-York, 11. — Les Sénateurs d'Ottawa sont montés en troisième position dans le classement des équipes de la Ligue Nationale de hockey en triomphant hier soir des Américains qu'ils ont défait par le résultat de 5 à 2. La victoire d'hier soir est la troisième consécutive de l'équipe de la capitale. L'assistance d'à peine 5,000 spectateurs n'a pas contribué à donner beaucoup d'intérêt à la partie où le jeu des Américains a été plutôt terne.

Dès la première période Ottawa prenait de l'avance sur les Américains et à la seconde période, il s'assura le résultat de la partie. Benny Grant, qui remplace Worters, a fait assez triste figure. Carl Voss a conduit la marche pour le comptage des points et il fut suivi par Roche et Touhey. Eddie Burke et Normie Himes ont compté pour les Américains.

Composition des équipes:
Américains: but, Grant; défenses, Dutton et Brydges; centre, Himes; allés, Martin et Jackson; subs: McVeigh, Burke, Klein, Picketts, Murray, Doran et Gross.
Ottawa: but, Beveridge; défenses, Shields et Bowman; centre, Kaminsky; allés, Finnigan et Shannon; subs: Howe, Touhey, Cox, Saunders, Cook, Wasnie, E. Roche, D. Roche, Voss, Leduc.

Arbitres: Jerry Goodman et Billy Bell.
Première période
1-Ottawa: Kaminsky 1.40
2-Américains: Burke 6.55
3-Ottawa: Touhey 9.17
Punitions: Bowman, Shannon, Wasnie, Klein, Dutton.

Deuxième période
4-Ottawa: D. Roche 10.15
5-Ottawa: Voss 12.57
6-Ottawa: Voss 12.57
Punition: Finnigan.

Troisième période
7-Américains: Himes 15.23
Punitions: Bowman et Burke.

Composition des équipes:
Américains: but, Grant; défenses, Dutton et Brydges; centre, Himes; allés, Martin et Jackson; subs: McVeigh, Burke, Klein, Picketts, Murray, Doran et Gross.
Ottawa: but, Beveridge; défenses, Shields et Bowman; centre, Kaminsky; allés, Finnigan et Shannon; subs: Howe, Touhey, Cox, Saunders, Cook, Wasnie, E. Roche, D. Roche, Voss, Leduc.

Arbitres: Jerry Goodman et Billy Bell.
Première période
1-Ottawa: Kaminsky 1.40
2-Américains: Burke 6.55
3-Ottawa: Touhey 9.17
Punitions: Bowman, Shannon, Wasnie, Klein, Dutton.

Deuxième période
4-Ottawa: D. Roche 10.15
5-Ottawa: Voss 12.57
6-Ottawa: Voss 12.57
Punition: Finnigan.

Troisième période
7-Américains: Himes 15.23
Punitions: Bowman et Burke.

Composition des équipes:
Américains: but, Grant; défenses, Dutton et Brydges; centre, Himes; allés, Martin et Jackson; subs: McVeigh, Burke, Klein, Picketts, Murray, Doran et Gross.
Ottawa: but, Beveridge; défenses, Shields et Bowman; centre, Kaminsky; allés, Finnigan et Shannon; subs: Howe, Touhey, Cox, Saunders, Cook, Wasnie, E. Roche, D. Roche, Voss, Leduc.

Arbitres: Jerry Goodman et Billy Bell.
Première période
1-Ottawa: Kaminsky 1.40
2-Américains: Burke 6.55
3-Ottawa: Touhey 9.17
Punitions: Bowman, Shannon, Wasnie, Klein, Dutton.

Deuxième période
4-Ottawa: D. Roche 10.15
5-Ottawa: Voss 12.57
6-Ottawa: Voss 12.57
Punition: Finnigan.

Troisième période
7-Américains: Himes 15.23
Punitions: Bowman et Burke.

Composition des équipes:
Américains: but, Grant; défenses, Dutton et Brydges; centre, Himes; allés, Martin et Jackson; subs: McVeigh, Burke, Klein, Picketts, Murray, Doran et Gross.
Ottawa: but, Beveridge; défenses, Shields et Bowman; centre, Kaminsky; allés, Finnigan et Shannon; subs: Howe, Touhey, Cox, Saunders, Cook, Wasnie, E. Roche, D. Roche, Voss, Leduc.

Arbitres: Jerry Goodman et Billy Bell.
Première période
1-Ottawa: Kaminsky 1.40
2-Américains: Burke 6.55
3-Ottawa: Touhey 9.17
Punitions: Bowman, Shannon, Wasnie, Klein, Dutton.

Deuxième période
4-Ottawa: D. Roche 10.15
5-Ottawa: Voss 12.57
6-Ottawa: Voss 12.57
Punition: Finnigan.

Troisième période
7-Américains: Himes 15.23
Punitions: Bowman et Burke.

Composition des équipes:
Américains: but, Grant; défenses, Dutton et Brydges; centre, Himes; allés, Martin et Jackson; subs: McVeigh, Burke, Klein, Picketts, Murray, Doran et Gross.
Ottawa: but, Beveridge; défenses, Shields et Bowman; centre, Kaminsky; allés, Finnigan et Shannon; subs: Howe, Touhey, Cox, Saunders, Cook, Wasnie, E. Roche, D. Roche, Voss, Leduc.

Arbitres: Jerry Goodman et Billy Bell.
Première période
1-Ottawa: Kaminsky 1.40
2-Américains: Burke 6.55
3-Ottawa: Touhey 9.17
Punitions: Bowman, Shannon, Wasnie, Klein, Dutton.

Deuxième période
4-Ottawa: D. Roche 10.15
5-Ottawa: Voss 12.57
6-Ottawa: Voss 12.57
Punition: Finnigan.

Troisième période
7-Américains: Himes 15.23
Punitions: Bowman et Burke.

Composition des équipes:
Américains: but, Grant; défenses, Dutton et Brydges; centre, Himes; allés, Martin et Jackson; subs: McVeigh, Burke, Klein, Picketts, Murray, Doran et Gross.
Ottawa: but, Beveridge; défenses, Shields et Bowman; centre, Kaminsky; allés, Finnigan et Shannon; subs: Howe, Touhey, Cox, Saunders, Cook, Wasnie, E. Roche, D. Roche, Voss, Leduc.

Arbitres: Jerry Goodman et Billy Bell.
Première période
1-Ottawa: Kaminsky 1.40
2-Américains: Burke 6.55
3-Ottawa: Touhey 9.17
Punitions: Bowman, Shannon, Wasnie, Klein, Dutton.

Deuxième période
4-Ottawa: D. Roche 10.15
5-Ottawa: Voss 12.57
6-Ottawa: Voss 12.57
Punition: Finnigan.

Troisième période
7-Américains: Himes 15.23
Punitions: Bowman et Burke.

Composition des équipes:
Américains: but, Grant; défenses, Dutton et Brydges; centre, Himes; allés, Martin et Jackson; subs: McVeigh, Burke, Klein, Picketts, Murray, Doran et Gross.
Ottawa: but, Beveridge; défenses, Shields et Bowman; centre, Kaminsky; allés, Finnigan et Shannon; subs: Howe, Touhey, Cox, Saunders, Cook, Wasnie, E. Roche, D. Roche, Voss, Leduc.

Arbitres: Jerry Goodman et Billy Bell.
Première période
1-Ottawa: Kaminsky 1.40
2-Américains: Burke 6.55
3-Ottawa: Touhey 9.17
Punitions: Bowman, Shannon, Wasnie, Klein, Dutton.

Deuxième période
4-Ottawa: D. Roche 10.15
5-Ottawa: Voss 12.57
6-Ottawa: Voss 12.57
Punition: Finnigan.

Troisième période
7-Américains: Himes 15.23
Punitions: Bowman et Burke.

Composition des équipes:
Américains: but, Grant; défenses, Dutton et Brydges; centre, Himes; allés, Martin et Jackson; subs: McVeigh, Burke, Klein, Picketts, Murray, Doran et Gross.
Ottawa: but, Beveridge; défenses, Shields et Bowman; centre, Kaminsky; allés, Finnigan et Shannon; subs: Howe, Touhey, Cox, Saunders, Cook, Wasnie, E. Roche, D. Roche, Voss, Leduc.

Le Chicago est blanchi par Toronto

Toronto, 11. — George Hainsworth a compté un autre blanchissage samedi soir lorsque les Leafs de Toronto ont vaincu les Eperriers Noirs de Chicago par un résultat de 1 à 0 mais le point enregistré par les locaux fut le résultat de la chance. Charlie Conacher fit un lancer de loin à la troisième période et la rondelle a frappé son frère Lionel et le caoutchouc a ricoché dans les filets de Chuck Gardiner pour l'unique point de la partie.

Le but a décidé de la rencontre, rapide, ardue, dans laquelle les Eperriers Noirs ont été supérieurs dans la première mais ont dû se replier sur la défensive dans la seconde.

Hainsworth a mérité son blanchissage, surtout dans la première, quand il lui a fallu arrêter Thompson et Gotschell plusieurs fois à bout portant. Les premières punitions ne sont arrivées que dans la seconde moitié du match quand Horner, Lionel Conacher, Cotton et Sande sont allés au cachot l'un après l'autre pour enlever deux hommes aux Leafs, en même temps.

Composition des équipes:
Toronto: but, Hainsworth; défenses, Levisky et Day; centre, Primeau; allés, C. Conacher et Jackson; subs: Horner, Clancy, Thomas, Bailey, Kileas, Blair, Sands, Cotton, Boll.

Chicago: but, Gardiner; défenses, Coulter et Abel; centre, Gotschell; allés, Couture et Thompson; subs: L. Conacher, Jenkins, Cook, Sheppard, March, Romnes, Kendall, Trudel, McFayden, Leswick.

Arbitres: Bill Stewart et A. Smith.
Première période
Pas de point, pas de punition.
Deuxième période
Punitions: Horner, L. Conacher, Sands, Cotton, March.

Troisième période
1-Toronto: C. Conacher 11.08
Punition: Levisky.

Composition des équipes:
Toronto: but, Hainsworth; défenses, Levisky et Day; centre, Primeau; allés, C. Conacher et Jackson; subs: Horner, Clancy, Thomas, Bailey, Kileas, Blair, Sands, Cotton, Boll.

Chicago: but, Gardiner; défenses, Coulter et Abel; centre, Gotschell; allés, Couture et Thompson; subs: L. Conacher, Jenkins, Cook, Sheppard, March, Romnes, Kendall, Trudel, McFayden, Leswick.

Arbitres: Bill Stewart et A. Smith.
Première période
Pas de point, pas de punition.
Deuxième période
Punitions: Horner, L. Conacher, Sands, Cotton, March.

Troisième période
1-Toronto: C. Conacher 11.08
Punition: Levisky.

Composition des équipes:
Toronto: but, Hainsworth; défenses, Levisky et Day; centre, Primeau; allés, C. Conacher et Jackson; subs: Horner, Clancy, Thomas, Bailey, Kileas, Blair, Sands, Cotton, Boll.

Chicago: but, Gardiner; défenses, Coulter et Abel; centre, Gotschell; allés, Couture et Thompson; subs: L. Conacher, Jenkins, Cook, Sheppard, March, Romnes, Kendall, Trudel, McFayden, Leswick.

La réunion annuelle de la Société Saint-Vincent-de-Paul

S. E. Mgr Gauthier décore Me J.-A. Julien — Le président du conseil central de Montréal expose l'oeuvre accomplie par les conférences pour les chômeurs — Economie de \$500,000 par année à la ville

L'ALLOCATION DE MGR L'ARCHEVEQUE-COAJUTEUR

La Société de Saint-Vincent de Paul a tenu hier après-midi sa réunion annuelle à la salle Saint-Sulpice. S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, présidait, et a remis au président du conseil central de Montréal de la Société Saint-Vincent de Paul, Me J.-A. Julien, la décoration de grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. M. G. J. Magnan, président du conseil supérieur de la société pour le Canada, était présent, ainsi qu'un autre membre de Québec, M. Bernier.

Il y a cent ans

M. Julien a d'abord souhaité la bienvenue à Son Excellence. Nous sommes ici, a-t-il dit, pratiquement dans l'église Saint-Jacques, c'est dans Saint-Jacques que la Société Saint-Vincent de Paul a été fondée à Montréal, et c'est dans Saint-Jacques que nous tenons notre réunion du centenaire, car c'est cette année le centième anniversaire de la fondation de notre société. Le président rappelle ensuite brièvement les fêtes qui se sont déroulées à Paris et auxquelles les conférences du Canada étaient représentées par sept membres. Et M. Julien tient à déclarer que la Société Saint-Vincent de Paul n'a rien payé pour ce voyage, les délégués y sont allés à leurs frais. Il souhaite ensuite la bienvenue à M. G. J. Magnan et invite M. J. R. Limoges, trésorier du conseil central, à donner son rapport.

Rapport du trésorier

Ce rapport comporte quatre tableaux: liste des officiers et chapelains, tableau des familles secourues, état détaillé des déboursés des diverses conférences, liste des membres décédés au cours de l'année. Voici les statistiques des secours distribués en 1933. D'abord le nombre des secours par chaque conseil particulier

Conseil	adultes	enfants
St-Jacques	2,072	10,000
St-Joseph	4,300	19,200
St-Georges	852	4,481
St-Zotique	2,555	14,818
St-Edouard	3,629	19,000
St-Eusèbe	7,312	36,700
St-Jean-Baptiste	4,184	19,683
Saints-Anges	82	318
St-François	2,558	13,650
St-Alphonse	918	4,872
St-Philomène	2,596	13,615
St-Lambert	45	288
Nat. étrangères	1,629	6,893
Total	32,763	154,220

163,235 personnes secourues

Si l'on ajoute à cela les familles secourues par les conseils particuliers eux-mêmes ou par le conseil central, les pauvres honteux, etc., le nombre des personnes secourues atteint 163,235.

Puis les sommes déboursées par le conseil central et les divers conseils particuliers:

Conseil central	\$ 64,000
St-Jacques	748,394
St-Georges	271,993
St-Zotique	893,968
St-Edouard	1,178,854
St-Jean-Baptiste	1,214,000
St-Eusèbe	2,397,400
Saints-Anges	200,687
St-François	900,000
St-Alphonse	287,400
St-Philomène	848,626
St-Joseph	1,293,217
Nat. étrangères	443,697
Missionnaires coloniaux et autres secours	23,895
Total	\$10,884,916

Au début de l'année la Société comptait 3,033 membres actifs et 1,489 membres honoraires ou bienfaiteurs; 275 nouveaux membres ont été admis au cours de l'année, 166 membres se sont retirés, et 30 sont décédés; la société compte donc 109 membres de plus qu'au début de l'année.

M. Julien

M. Julien prononce ensuite son discours comme président. En voici le résumé. La Société Saint-Vincent de Paul a été chargée par la ville de secourir tous les étrangers catholiques. Nous avons bien traité ces étrangers qui sont particulièrement menacés par la propagande communiste. La Société Saint-Vincent de Paul a aussi servi d'intermédiaire entre les autorités et les oeuvres de charité: Aide à la femme, Assistance aux chômeurs, Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de la Protection. La Société a confié aux sœurs de la Providence le soin de distribuer les secours aux familles sourdes-muettes. Elle a aidé comme par le passé le patronage Saint-Vincent de Paul, sans garder la même proportion qu'autrefois, ce qui aurait été trop considérable, mais les religieux du patronage sont contents de notre société. La Société paie la pension de quel-

ques enfants à l'orphelinat Saint-Arsène.

Des membres du conseil central ont visité les jardins populaires, et M. Julien demande aux conférences d'appuyer le travail que fait la Ligue des jardins populaires de la ville de Montréal. Les terrains et les instruments de travail sont fournis gratuitement; les jardiniers ont même des conférences par des agronomes et on songe à organiser une exposition des produits de ces jardins. Les chômeurs retirent de ces jardins quelques légumes pour leur table et ils y trouvent une distraction qui les met à l'abri des dangers que courent ceux qui ne savent pas où aller. On y a même découvert des vocations agricoles.

La Colonie des Grèves a reçu cette année 2,015 enfants, répartis en trois colonies, dirigées par trois prêtres et 40 séminaristes. On y a distribué 140,000 repas, et le coût a été de \$22,747. Aucun enfant n'a payé de pension, c'étaient tous des enfants de pauvres. Nous devons donc notre reconnaissance à cette oeuvre, car ce sont les enfants de nos pauvres qu'elle a reçus.

L'Assistance maternelle a continué de collaborer avec la Société Saint-Vincent de Paul. Au moment de la naissance d'un enfant dans une famille pauvre la Société Saint-Vincent de Paul cède la place à l'Assistance maternelle jusqu'à ce que la mère soit rétablie.

La retraite des vieux

La Société a continué l'oeuvre de la retraite des vieux. C'est l'oeuvre de prédilection de S. E. Mgr Gauthier. Dans la semaine entre Pâques et le dimanche de la Quasimodo on réunit ces pauvres gens sans abri et sans argent et on leur fait faire une retraite de trois ou quatre jours. Deux Pères franciscains prêchent cette retraite, il y a quatre sermons par jour, c'est une vraie retraite fermée. C'est sœur Bonneau qui a charge de cette oeuvre. A la clôture de la retraite les membres de la Société Saint-Vincent de Paul se joignent à ces pauvres et c'est monseigneur l'archevêque qui vient leur dire la messe et leur distribue la sainte communion. Cette année, plus de 1000 pauvres ont fait la retraite. Ils ont aussi le privilège d'avoir une messe tous les dimanches, et chaque dimanche une délégation de membres de la Société Saint-Vincent de Paul se joint à eux, surtout pour leur donner l'exemple de la confession et de la communion.

Le Refuge Ignace-Bourget

Nous sommes passablement habitués avec le refuge de jour Ignace-Bourget et l'asile de nuit St-Jean-Baptiste. Le refuge Ignace-Bourget n'est peut-être pas de notre fondation, mais lorsqu'il manque quelque chose dans la cassette je ne crois pas qu'on aille ailleurs qu'à la Société Saint-Vincent de Paul. Grâce à la Fédération des oeuvres canadiennes-françaises ce refuge reçoit \$250 par mois. Je crois que l'oeuvre pourra traverser l'hiver, on ne donnera pas autant que les dernières années à cause du changement des conditions financières, mais ce sera convenable; ce refuge reçoit surtout des malades et des vieillards.

Je ne sais pas s'il y en a d'autres que la Société Saint-Vincent de Paul qui se sont occupés de l'asile de nuit St-Jean-Baptiste, qui a aujourd'hui 400 lits. Cette oeuvre semble se tenir sur ses deux pieds malgré le changement des conditions financières; si ce n'est par la main d'une institution qui le fera vivre. Cette oeuvre pourrait bien entrer dans la liste des oeuvres que secourt la Fédération canadienne-française.

La Fédération des oeuvres

Nous avons envoyé à la campagne plus de 400 familles et elles y sont restées. La Fédération des oeuvres canadiennes-françaises a été fondée l'an dernier. Son président, M. le sénateur Dandurand, est venu nous saluer tout à l'heure avant la réunion, il s'est excusé de ne pouvoir pas assister à notre séance. Nous lui avons exprimé l'espoir que la Fédération marcherait de progrès en progrès et l'espérons que nos membres se mettront à la disposition de la Fédération lors de la collecte.

Nous avons apporté notre concours aux oeuvres paroissiales: guérites, arbres de Noël, vestiaires et envois des pauvres, nous avons placé des pauvres dans les hôpitaux, les refuges, les hôpitaux, nous avons travaillé à la régularisation des ménages. En mai, nous avons aidé la ville pour la question des démenagements; la ville était très inquiète. Les communistes avaient déjà préparé leur affaire d'avance; leurs gens devaient démenager, rester sur le trottoir et on aurait organisé le tapage autour de cela. Nous avons vu les propriétaires, payé un mois de loyer, promis que les autres mois seraient payés, et il n'y a pas eu de désordre.

Pas de téléphone

Une autre oeuvre qui nous tient bien au coeur c'est le secrétariat de la Société Saint-Vincent de Paul. Nous nous demandons comment nous avons pu faire depuis 85 ans sans secrétariat. La Société Saint-Vincent de Paul n'a pas le téléphone, c'est une belle pauvreté, mais c'est malcommode, et les officiers sont dérangés à tout moment. Nous étions débordés, nous avons dit à la ville que ça ne pouvait pas marcher, et on a organisé le secrétariat. Maintenant que nous sommes séparés de

la ville, allons-nous conserver le secrétariat; il n'y a pas moyen de s'en passer. Je le dis sincèrement, si le secrétariat disparaît plusieurs présidents de nos conférences ne pourront pas rester. Mais nous avons un scrupule; il va falloir payer pour le secrétariat et la Société Saint-Vincent de Paul ne paie pas de salaires. La solution c'est que le secrétariat se débrouille. La Société Saint-Vincent de Paul n'a rien à faire avec lui. Le chef du bureau organisera le tirage d'une automobile. Nous demandons à tous nos membres de prendre chacun un billet; à \$1, cela fera presque \$3,500; si, outre son billet, chaque membre en vend un autre, on aura plus de \$6,000. J'espère que nous n'aurons pas la honte d'un déficit. Si nous n'étions pas capables de vendre des billets en nombre suffisant, je désespère de votre dévouement pour les autres oeuvres. Nous avons absolument besoin du secrétariat.

L'oeuvre des chômeurs

Il y a trois ans et plus que nous avons fait l'oeuvre des chômeurs pour la ville: en 1930, nous avons secouru 4,000 familles, 23,000 personnes et dépensé \$143,132. En 1931, 9,000 familles, 50,000 personnes, et dépensé \$384,622. En 1932, 34,000 familles, 190,000 personnes, et dépensé \$2,555,219. En 1933 nous avons secouru 404,864 familles, 1,958,817 personnes et dépensé \$11,000,000 environ. C'est-à-dire qu'au cours de l'année que nous venons de terminer, nous avons secouru en moyenne par mois, 33,738 familles et 163,235 personnes. C'est là, en résumé, l'oeuvre de quelque trois mille hommes qui se sont dépensés sans compter, sans espoir de rémunération, par pur esprit de charité chrétienne et de civisme, pro Deo et patria.

A la plume

Mais nous n'en pouvons plus, ce n'est plus possible, nous ne sommes pas organisés pour cela, la cité de Montréal le sait. Le membre de la Société Saint-Vincent de Paul travaille dans le jour pour gagner sa vie; s'il est trop pauvre et a besoin d'assistance il pourra être secouru, mais il ne peut plus être membre. Il ne peut s'occuper des pauvres qu'après ses heures de travail. M. Julien expose le travail si considérable que les conférences ont eu à faire ainsi le soir, pendant plus de trois ans. Des milliers et des milliers de bons avec tout ce qu'il fallait y inscrire, ont été faits à la plume, car la Société Saint-Vincent de Paul n'avait pas de machines à écrire. Lorsque nous avons cessé la distribution des secours, la ville a réclamé une machine à écrire; or, la machine à écrire n'avait été prêtée par un boulangier et la machine à écrire achetée par un président de conférence qui n'avait même pas fini de la payer. A ce travail que M. Julien a repassé en détail et qu'il serait trop long d'exposer ici) plusieurs ont laissé le meilleur de leur santé; nous pouvons donner des preuves et des noms.

Le fameux "bon"

A faire tant de travail on reçoit assez souvent des coups de bâton. Nous avions des dépôts de provisions, nous trouvions que cela coûtait un peu cher. Mais on a dit: c'est le "bon" qu'il nous faut; nous avons pris le "bon"; puis, comme ce "bon" ne faisait pas l'affaire, on a eu un autre "bon"; mais ce fameux "bon", on ne l'a pas de charité. On nous a demandé d'encourager tous les petits marchands; vous savez si on a eu de la misère avec les petits marchands; on se plaignait que certains vendaient trop cher, que d'autres ne donnaient pas la quantité, ou la qualité.

Chez les protestants, les Juifs, les Irlandais catholiques, on achetait chez les marchands de gros. C'est encore eux qui ont été aidés par les autorités municipales. Ils achetaient meilleur marché chez les marchands de gros. C'est la notre consolation, j'allais dire notre vengeance.

La Commission Terroult arrive et dit: pas de paperasserie, c'est le chèque qui est le mieux. Nous avons voulu encourager les marchands canadiens-français, mais les autres associations n'ont pas voulu faire le travail que nous avons fait, la commission Terroult ne veut pas le faire non plus. Nous l'avons fait pendant trois ans. C'est bien la preuve de ce qu'on a déjà écrit: que la Société Saint-Vincent de Paul est l'organisation de charité la mieux outillée comme personnel agissant.

Les journaux

Puis, il y a eu des retards dans le paiement des comptes des marchands. Si nous avons eu des ennuis! M. Julien se plaint des journaux qui ont fait une campagne qui a rendu la situation insupportable pour les membres de la Société Saint-Vincent de Paul. A Toronto, un professeur parlait du scandale de la distribution des secours dans la province de Québec. A Québec, M. Magnan a cru bon de protester contre la manière dont nous étions traités. L'affaire est même allée à Paris, et on nous a écrit que l'agence qui renseigne le conseil général sur les conférences du monde entier rapportait qu'à Montréal, la Société Saint-Vincent de Paul ne payait pas ses dettes ni ses fournisseurs. Un Français qui demeure ici de-

puis 30 ans, me disait: chez nous, pour lire ce qu'on dit contre la religion, il faut lire les journaux anticléricals; ici pas besoin de cela les journaux catholiques le font. Nous avons même eu l'ignominie du prétoire, et on a fait arrêter certains de nos membres; ils ont été acquittés honorablement. On a même fait arrêter une femme qu'on disait présidente d'une conférence de Saint-Vincent de Paul; il n'y a jamais eu de femmes dans nos conférences, encore moins de présidente; elle a été acquittée. Je remercie pour le bien qu'on a dit de notre société dans les journaux; mais, d'autre part, je n'ai aucune reconnaissance à donner à ceux qui nous ont traité à coups de bâtons.

M. Julien explique dans quelles circonstances la Société Saint-Vincent de Paul s'est séparée de la ville. En février dernier, le travail était tellement onéreux que nous avons décidé de discontinuer. Nous sommes allés exposer la situation à la ville. On nous a demandé en grâce de continuer parce qu'on n'était pas organisé; on a suggéré d'avoir des chômeurs qui travailleraient pour la Société Saint-Vincent de Paul et seraient payés comme chômeurs. Nous avons marché ainsi pendant plusieurs mois. En août, la situation n'était plus tenable et nous avons discontinué. La commission Terroult a été fondée; ce n'est pas la ville qui nous a enlevé la distribution des secours, c'est nous qui n'en pouvions plus. Nous nous sommes séparés dans les circonstances les plus agréables.

Aidez-les

Vous devez avoir de la sympathie pour M. Terroult; il a une rude besogne. Je tiens à dire que nous ne devons pas blâmer les employés ni la commission. Si les employés n'ont pas d'expérience, rappelez-les, mais à leurs chefs. Il faut les aider surtout parce qu'il s'agit de nos pauvres. M. Terroult est venu à trois de nos réunions et nous nous sommes bien entendus.

En vérité, depuis que M. Terroult est à la tête de la commission du chômage, il y a eu moins de chômeurs. Mais on a le droit de dire ce que nous avons fait nous avons fait. Le nombre des chômeurs a diminué depuis le mois d'avril. En mai, nous avions 38,465 familles; en juin, 34,000; en juillet, 33,000; en août, 31,000; en septembre, 30,000. Et puis nous avons gardé 4,000 à 5,000 familles. Ce n'est pas parce que nous administrions mal les secours que le nombre des chômeurs diminue, mais c'est un courant.

Les protestants, les Irlandais catholiques, les Juifs ne voulaient pas lâcher les secours. Ils ont dit à M. Terroult qu'ils pouvaient faire mieux que lui. Nous, nous sommes partis parce que nous avons voulu, les autres associations, il a fallu les déboulonner. Il fallait bien qu'ils disent quelque chose pour se justifier. On a dit que ce n'était pas juste parce qu'une des agences — c'était nous — avait commis des erreurs, de punir les autres pour cela.

M. Leclair a répondu et M. Julien cite ce qu'a dit M. Leclair et que nous avons publié alors, à savoir que les autres associations ont fait des erreurs plus grandes que celles que la Société Saint-Vincent de Paul a pu commettre, et que leur administration a coûté plus cher que celle de la Société Saint-Vincent de Paul. M. Julien, prenant le coût du secours à chaque chômeur juif, établit que si la Société Saint-Vincent de Paul avait dépensé autant pour les Canadiens français, il en aurait coûté \$326,470 de plus par mois. Et chez les protestants et les Irlandais, les secours ont coûté moins cher que chez les Juifs, mais plus cher qu'à la Société Saint-Vincent de Paul. On a trouvé dans ces associations un monsieur qui recevait un salaire de \$500 par mois; on a dit: il le gagne. Mais la différence c'est que chez nous, si on juge par le nombre des chômeurs à secourir, on ne le retirait pas. On me dira: Vous êtes violent. Ah, oui, eh bien, il fallait ne pas attaquer. Ce n'est pas souvent que vous sortez du bois, mais quand on vous attrape...

En 1854

Nous avons 85 ans d'existence à Montréal. En 1854, nous avons offert nos services à la ville dans une période de chômage. En 1874-75, nous avons encore aidé à cause du chômage. Pendant la guerre, nous nous sommes occupés des victimes de la guerre. En 1918, la grippe espagnole, en 1921 encore du chômage. On était alors les trois autres associations qui nous reprochent notre faillite? Les Juifs ont parlé de notre faillite... faillite, la bouche parlait de l'abandon de la cause. Nous avons sauvé la situation assez souvent à Montréal pour qu'on nous laisse tranquilles.

Nous ne sommes pas parfaits, nous avons fait des irrégularités. Nous avons payé des vérificateurs de comptes, le secrétariat devait être payé, les chômeurs qui nous aidaient devaient être payés, c'était autorisé. On nous a félicités d'avoir envoyé des familles à la campagne; nous avons continué de les aider pendant quelques mois; c'était logique parce que si elles étaient restées en ville on les aurait secourues pendant plus longtemps; nous avons payé à Notre-Dame \$50 par mois pour traitements donnés à 75 diabétiques, pour qu'ils puissent travailler. La ville a dirigé vers nous diverses oeuvres d'assistance publique, l'oeuvre de Sœur Bonneau et d'autres, pourquoi aurions-nous refusé de les aider puisque c'était autorisé par la ville? Nous avons requis et payé les services de médecins, il paraît qu'on ne fait plus cela, mais comme on nous le disait nous avons fait au meilleur de notre jugement. M. Terroult nous a dit: J'ai droit de donner du charbon à un tel, mais s'il n'a pas de poêle, je n'ai pas le droit de lui donner un poêle. Ce n'est pas M. Terroult qu'il faut blâmer. Ce sont là nos irrégularités, qu'on nous blâme.

(Suite à la page 3)



Le Père Noël

Il est gai et souriant que lorsqu'il voit de nombreux petits visiteurs qui accourent vers sa hutte originale. Il donne à chacun une belle bonbonnière-souvenir.
Entrée 05

LA FEE DES ETOILES

Figurez-vous que cette bonne fée a eu la chance de lire la longue liste de cadeaux que le père NOËL a faite... Elle sait donc ce que vous recevrez, petits enfants. Venez la voir, elle vous donnera une belle boîte-surprise.
Entrée 25

HORAIRE:

Tous les jours sans interruption de 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m. le samedi de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

Au royaume des jouets

Au troisième (centre)

Dupuis Frères

Un gréviste est arrêté

La police provinciale a arrêté un nommé Raketti, bûcheron gréviste, pour sédition — Il avait dit aux grévistes de se défier de la police provinciale — Il est transporté à Amos en avion

Rouyn, Québec, 11 (S.P.C.) — La police provinciale a arrêté hier, un des bûcherons grévistes, de la région de Noranda, sur accusation de sédition.

Le prévenu, du nom de Harry Raketti, 24 ans, a dit aux grévistes qu'ils ne devaient pas se fier à la police, car elle servait de service d'espionnage et d'agents provocateurs à l'International. Il a terminé son discours en demandant aux grévistes de "crier trois chou pour la police".

La-dessus, la police l'a arrêté et l'a transporté en avion jusqu'à Amos pour l'y jeter dans la prison du district. Le prévenu a été traduit devant le juge de paix J.-O. Tardif qui a fixé l'enquête à huit jours et refusé tout cautionnement.

La police provinciale affirme que Raketti est né au Dakota, E.-U. Il est d'origine finlandaise. Il est venu à Rouyn, il y a trois semaines, venant de Kirkland Lake, Ontario, où il a vécu trois ans. Il n'a fait aucun travail dans les bois de Québec depuis son arrivée.

On affirme que Mlle Bella Gordon, bien connue dans les cercles ouvriers de Montréal, est arrivée à Rouyn il y a deux jours et a fait plusieurs discours aux grévistes. Le Dr H. Lamarre, dentiste de Rouyn, a critiqué vivement la compagnie et le gouvernement provincial.

Jusqu'à date, aucun des 600 grévistes n'est retourné au travail et hier soir les grévistes ont adopté une résolution pour demander au premier ministre de libérer Raketti.

Hier, M. le curé Albert Pelletier, de l'église de Saint-Michel-Archange, a dit la messe pour les grévistes. Quatre cents d'entre eux y assistaient. Ils ont formé un chœur improvisé pour les principaux chants religieux.

Dans son sermon, M. le curé n'a fait aucune allusion à la grève.

Grand tirage-euchre à Saint-Charles

Demain soir, le 12, à 8 h., au sous-sol de l'église St-Charles, 2115 rue Centre, coin Island, grand tirage-euchre au profit de la Fabrique paroissiale, sous le patronage de MM. les marguilliers et la présidence de MM. les députés Sullivan et Lafleur et de MM. les échevins Hogan et O'Connell. Premier prix: \$50; 2e prix: \$25; 3e prix: \$10; 4e, 5e et 6e prix, chacun: \$5. Apporter jeux de cartes et crayons. Billets en vente aux pharmacies Quessel, coin Centre et Island; Bernard, coin Hibernia et Colerain; et au presbytère, chez le portier, aux heures de bureau. Tél. Wi. 5335. On se procure des livres de tirage chez M. l'abbé Honoré Chagnon, 2105 Centre. Tél. Wi. 5335.

Incendie dans un temple protestant

Un incendie qui a vite pris des proportions inquiétantes s'est déclaré hier soir à l'église anglicane Saint-Jean-l'Évangéliste, angle des rues Ontario et Saint-Urbain. L'intervention des pompiers de trois postes a heureusement éteint l'incendie. Le pasteur, M. W.-H. Davidson, a déclaré que les réparations se feront sans tarder. Les pompiers ont agi sous les ordres du chef intérimaire Villeneuve. Deux furent légèrement blessés au cours de la lutte contre le feu: Landry et Forget. Cette église fut construite en 1878. En 1928, lors des fêtes du cinquantième, elle fut agrandie.

Chartes abandonnées

Québec, 11. La Gazette officielle de Québec annonce que la Beauharnois Construction Company qui avait été constituée en corporation le 29 mai 1929, a abandonné sa charte et que la compagnie n'existe plus à partir du 2 décembre 1933. Robertson & Janin Constructing Company, constituée en corporation le 6 août 1929, abandonne sa charte et cesse d'exister à partir du 1er décembre 1933.

DUPUIS

Ensembles sportifs

pour garçons de tailles: 28 à 34

Si votre garçon est un enthousiaste du goudet il sera ravi de telles étreintes.

L'ensemble au complet 2.95

Tricot de laine par côtes et serré. Rayures bleu et blanc sur fond écarlate — rayures bleu et jaune sur fond rouge cardinal, rayures rouge et blanc sur fond bleu et rayures blanches sur fond marron. Achetés séparément.

Chandail 1.75

Tuque 0.35

Bas, la paire 0.98

Commandez par téléphone: Plateau 5151 — Local 202

Albert Dupuis, président.

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général

Armand Dupuis, sec. gén.

And. Dupuis, c.p. à dir. général



Pyjamas-combinaisons pour garçons

Marque "GOOSEY GENDERS"

Ces pyjamas de finette écossaise sont à jolies rayures et sont garantis inaltérables au lavage. Coupe et confection soignées. Pour 6 à 14 ans. Chacun 69

Commandez par téléphone:

Plateau 5151 — Local 202

Au rez-de-chaussée (De Montigny)